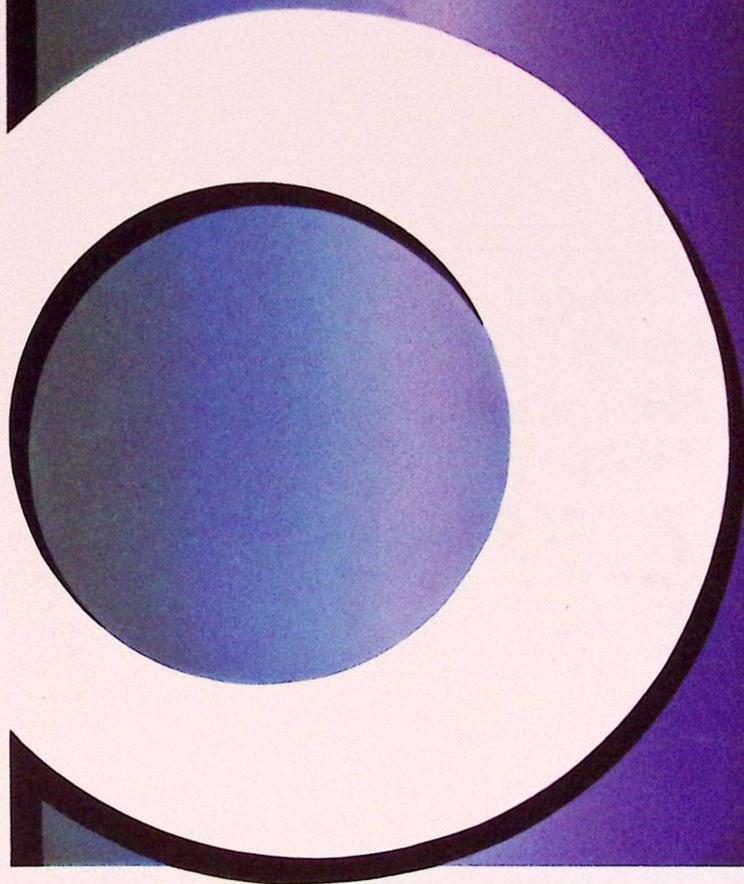


3
BRABANT

BRABANT



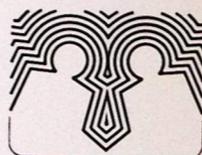
REWISBIQUE
Archives

55

JUIN
1976
3
BIMESTRIEL

Parlons de votre salaire versé en compte

Nous prenons le temps
de vous connaître



Prenez un compte à la Kredietbank et faites-y verser votre salaire.
Vous en tirerez de nombreux avantages : vous pouvez régler tous vos achats au moyen d'Eurochèques ; toutes les factures périodiques sont automatiquement payées ; vous pouvez épargner systématiquement : une somme fixe est transférée régulièrement — par exemple tous les mois — de votre compte à vue à votre livret de dépôt.
Il vous suffit pour cela de signer une seule instruction permanente.
De plus, vous vous sentirez tout de suite à l'aise à la Kredietbank
Les gens de la KB prennent volontiers le temps de vous expliquer tous les avantages d'un compte à vue.
Demandez dès aujourd'hui la brochure « Tirez le maximum de vos revenus ».
Vous trouverez partout une agence Kredietbank, près de votre domicile ou de votre lieu de travail.
Venez nous voir. Nous prenons le temps de vous connaître.



KREDIETBANK

Membre du Groupe de Banques Inter-Alpha.

BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction : Maurice-Alfred Duwaerts

Rédaction : Yves Boyen

Conseiller technique : Georges Van Assel

Présentation : Nadine Willems

Administration : Rosa Spitaels

Imprimerie : Robert Louis, s.p.r.l.

Photogravure : Lemaire Frères et Wespin S.A.

Couverture : le Berrurier

Prix du numéro : 60 F.

Cotisation 1976 (6 numéros) : 250 F.

Siège : rue Saint-Jean 4
1000 Bruxelles.

Tél. : (02) 513 07 50 - Bureaux ouverts de 8.30 h à 17 h.

Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés. C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant : 000-0385776-07.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Er bestaat eveneens een nederlandstalige uitgave van het tijdschrift « Brabant », die ook tweemaandelijks verschijnt en originele artikels bevat die zowel de culturele, economische en sociale uitzichten van onze provincie belichten als het toeristisch, historisch en folkloristisch patrimonium.

Les lecteurs qui désirent obtenir les deux éditions (française et néerlandaise) de la Revue sont priés de verser la somme de 400 F au C.C.P. 000-0385776-07.

BE ISSN 0006-8616

SOMMAIRE 3 - 1976

On entraîne la Belgique dans un gouffre, nous déclare le Gouverneur du Brabant, au moment de nous quitter, par Maurice-Alfred Duwaerts	2
La visite de nos Souverains en Brabant	6
Les Hôtels de Ville de Tirlemont au fil des siècles, par Paul Dewalhens	12
A Tirlemont, un nouveau cadre pour le nouveau Musée communal, par Yves Boyen	20
Rosières-Saint-André, par le chemin des écoliers, par Jean Demullander	24
Le Torenhof à Kobbegem, par J. de Kempeneer	30
Chapelles en Brabant, par Yvonne du Jacquier	34
La Vallée du Viroin à toute vapeur, par Maurice-Alfred Duwaerts	40
Le défilé des statues aux abords du Bois de la Cambre, par Myriam Lechêne	44
Un monument encore insuffisamment connu : la Basilique Nationale du Sacré-Cœur à Bruxelles, par Yves Boyen	50
Il est bon de savoir que...	51
Les manifestations culturelles et populaires	56
Nos Suggestions	Couverture 4

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

On entraîne la Belgique dans un gouffre : Christian Dehennin, Haine, Gmeiner et Georges de Sutter ; La visite de nos Souverains en Brabant : reportage réalisé par une équipe photographique du Service Provincial de la Jeunesse, de l'Education permanente et de l'Action socio-culturelle, composée de : Mesdemoiselles Anne Courtoy et Nelly Riethaven, MM. William Dubois, Freddy Dupaix et Freddy Vangoidsenhoven ; cette équipe était dirigée par M. Christian Dehennin, Inspecteur ; d'autres documents concernant cette visite nous ont été fournis par les journaux « Le Soir » et « Het Laatste Nieuws » ainsi que par l'Agence Belga ; Hôtels de Ville de Tirlemont : Willy Caussin ; A Tirlemont, un nouveau cadre pour le nouveau musée : Willy Caussin et A.C.L. ; Rosières-Saint-André : Willy Caussin et Georges de Sutter ; Torenhof à Kobbegem : Acta, Hubert Depoortere, Claude Georges et J. de Kempeneer ; Chapelles en Brabant : Georges de Sutter et Willy Caussin ; La vallée du Viroin à toute vapeur : News Service, Fédération du Tourisme de la Province de Namur et Heyvaert ; Le défilé des statues aux abords du Bois de la Cambre : Willy Caussin ; La Basilique Nationale du Sacré-Cœur à Bruxelles : Hubert Depoortere ; Il est bon de savoir que : Georges de Sutter, J. de Kempeneer et Ville de Bruxelles ; Nos Suggestions : Société Royale « Les Compagnons de Saint-Laurent » et « Het Laatste Nieuws ».

Notre Couverture : la Ferme historique de Goumont à Braine-l'Alleud (Photo : le Berrurier).

On entraîne la Belgique dans un gouffre !

nous déclare
le Gouverneur
du Brabant,
au moment de
nous quitter



Le Chevalier Jean de Néeff, Gouverneur de la Province de Brabant depuis le 22 mars 1951, nous quitte. Atteint par la limite d'âge, il cessera ses fonctions fin juin 1976. Durant un quart de siècle, il aura donc, à la tête de la Députation Permanente, présidé aux destinées de notre Province, de ce Brabant qu'il connaît à merveille, qu'il aime passionnément et pour lequel il craint l'avenir. Si l'on songe qu'avant cela il avait été commissaire d'arrondissement de Louvain depuis le 28 juillet 1937, il aura été au service de la chose publique durant près de quarante ans. Que voilà une vie d'homme bien remplie. Et pourtant, qui peut se vanter de connaître ce haut fonctionnaire discret, toujours aimable, ne cherchant jamais à se mettre en évidence ? Les envieux diront de lui qu'à part sa passion de la chasse n'est-ce pas... C'est vite dit !

N'est pas juriste de talent et de valeur qui veut. Rester fonctionnaire à un poste clé durant quarante ans n'est pas à la portée de n'importe qui. Pour cela, il fallait vraiment être un authentique Brabançon, capable de comprendre et surtout d'aimer ses concitoyens aussi bien de Bruxelles que du Brabant wallon ou du Brabant flamand. Jean de Néeff est né à Ixelles au début du siècle, le 2 mars 1909. Il va passer sa jeunesse chez nous. Il accomplit ses études moyennes du degré supérieur au Collège de Notre-Dame à Tirlemont, sort de l'Université Catholique de Louvain avec son diplôme de docteur en Droit. Car, bien entendu, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de magistrat, il devait inévitablement « faire son droit » et va donc accomplir son stage d'avocat au Barreau de Louvain. Marié à la baronne de Gruben, qui sera

pour lui une compagne impeccable dans la vie et lui donnera deux enfants, il n'avait nullement l'ambition de devenir Gouverneur du Brabant. Les de Néeff étant donc des magistrats, il était logique qu'il envisage à son tour une carrière semblable dans la société conformiste d'avant la seconde guerre mondiale. Mais voilà qu'en 1937 le poste de commissaire d'arrondissement devient vacant. Attiré alors vers la carrière administrative, Jean de Néeff postule le poste et le Roi le nomme le 28 juillet 1937 : il succède ainsi au baron de Dieudonné à la tête de cet arrondissement de Louvain qu'il connaît si bien puisqu'il y a passé toute sa jeunesse, et dont il est informé mieux que quiconque des aspirations et des besoins. Il va se révéler immédiatement un juriste excellent et un bon diplomate pour résoudre les multiples

problèmes que pose la surveillance des administrations communales.

Pas pour longtemps. La guerre éclate et le jeune capitaine-commandant de réserve qu'il est rejoint le 1er Régiment des Lanciers avec lequel il va combattre en 1940.

Cette parenthèse terminée, il reprend ses fonctions de commissaire d'arrondissement dans des conditions extrêmement difficiles. Ce seront les années les plus dures de toute sa carrière administrative et il en a gardé des souvenirs précis. Il ne disposait évidemment pas, comme dispose par exemple un gouverneur, d'une administration étoffée avec des chefs de service auxquels on peut donner des ordres et qui ont du personnel pour les exécuter. Les tâches étaient multiples et extrêmement diversifiées par la force des circonstances de la guerre et de l'occupation allemande.

« A la lumière de cette expérience, me dira-t-il, je ne souhaite à personne de devoir remplir des fonctions officielles de ce genre pendant une occupation ennemie. Il faut évidemment exercer semblable fonction de façon à servir au maximum les intérêts des citoyens que l'on administre, mais on court alors le risque de voir ses gestes mal interprétés et l'on est vite suspecté, à tort, de collaborer avec le pouvoir occupant. Le danger devient très grand si l'on est amené à devoir rendre des comptes après la fin de l'occupation sur des faits ou gestes ou encore intentions mis à votre charge par des ennemis personnels ou des gens qui désirent vous succéder. »

Mais le Gouverneur poursuit et s'anime : « Personnellement, j'ai eu cette chance que j'apprécie et que je tiens à souligner, de pouvoir m'appuyer sur un milieu familial solide, entouré de mon épouse et de mon père qui contribuèrent à entretenir mon idéal et ma conviction en la défaite allemande. Tout comme ils avaient perdu la guerre 1914-1918, j'estimais que les Allemands devaient perdre cette seconde guerre mondiale. Si, après la libération, je n'ai eu aucun compte à rendre pour la façon dont j'avais rempli mes fonctions — je n'en ai pas eu un mérite exceptionnel — c'est grâce d'une part au milieu familial auquel j'attache vraiment une très grande importance et aussi à un excellent ami d'enfance, Monsieur Van Orlé, qui était faisant fonction de Procureur du Roi, avec lequel j'ai collaboré dans la Résistance ; malheureusement, il a été ar-

rêté, déporté et décapité à Wolfenbüttel. Après son arrestation, il a eu comme remplaçant un homme exceptionnel qui a toujours été pour moi de très grand conseil et qui n'est autre d'ailleurs que le Premier Président de la Cour de Cassation, Monsieur Delahaye.

La guerre... Ceux qui l'ont faite ou subie se souviendront toujours et ont été marqués par elle. Le gouverneur se tait, il s'enfonce dans son fauteuil. Il laisse aller ses pensées. L'homme qui me regarde se souvient...

« Après la guerre, enchaîne-t-il, ce qui a été très pénible, c'est de constater que, si certains de nos compatriotes qui avaient largement fauté devaient subir un juste châtiment, l'épuration a aussi satisfait des vengeances per-

sonnelles. Car dans le même temps, à côté de vrais résistants, combien d'autres ne volèrent-ils pas au secours de la victoire ! Il a fallu remettre en marche, dans ces conditions difficiles, la machine administrative. Etre commissaire d'arrondissement à cette époque, où les moyens de transport n'étaient pas ceux d'aujourd'hui et où nos routes étaient dans un triste état, représentait une somme considérable d'efforts et notamment de contacts humains très sérieux, très importants. J'étais en quelque sorte le conseiller par excellence des administrateurs communaux.

A cet égard, mes fonctions de Gouverneur ont été pour moi beaucoup plus faciles à accomplir que celles de commissaire d'arrondissement pendant

Lors de la visite que la reine Fabiola fit, le 12 juillet 1962, à l'exposition « Rubens Diplomate » qui eut pour cadre le château du Steen à Elewijt, le Chevalier de Néeff présenta à notre Souveraine diverses personnalités ayant contribué à la parfaite réussite de cette grande manifestation artistique.



ou après la guerre, d'abord parce que j'étais beaucoup mieux aidé et que j'ai pu disposer de collaborateurs spécialisés et d'un cadre de fonctionnaires. Il n'y a vraiment aucune commune mesure entre les tâches et j'insiste : le premier est puissamment aidé par une administration bien étoffée tandis que le second ne dispose que de quelques collaborateurs.

Quand, le 22 mars 1951, j'ai été nommé Gouverneur du Brabant, succédant à Fernand Demets, on liquidait les dernières séquelles de l'occupation.

Connaissant la loi provinciale à fond du fait précisément de mes fonctions précédentes, très vite j'ai été au courant de la situation administrative de la Province. Par contre, j'ai dû me familiariser avec la vie de toutes les institutions provinciales — et elles sont très nombreuses en Brabant — à laquelle, comme commissaire d'arrondissement, je n'étais pas mêlé.

La majorité de nos institutions créées par le pouvoir provincial étaient pratiquement en place. Cela est dû au fait que le Brabant a certainement bénéficié dans le passé de gouverneurs et de députés permanents conscients des problèmes qui se posaient à l'échelon provincial. Ce qu'il fallait, c'était leur donner une nouvelle impulsion, ce qui s'est réalisé au fil du temps.

A l'époque de ma nomination le C.E.R.I.A. venait d'être créé et l'opposition au sein du Conseil provincial considérait qu'il s'agissait là d'une vue de l'esprit mégalomane de la majorité. Depuis, le C.E.R.I.A. s'est révélé être une institution aux justes proportions et correspond à des besoins réels. Il en est de même de l'Institut Pasteur. Au fond, pour un gouverneur bien préparé à exercer ses fonctions en Brabant, ce qui compte, c'est de pouvoir traiter alternativement avec les autorités locales et les administrations d'expression française et néerlandaise en s'adressant à eux dans leur langue, en s'adaptant à leur mentalité et en leur donnant la garantie d'être soucieux des intérêts de tous les ressortissants brabançons, qu'ils soient issus aussi bien de Bruxelles que de la partie wallonne ou flamande du Brabant.

La Belgique a retrouvé assez rapidement son équilibre économique mais on a assisté alors à une renaissance des problèmes communautaires. Le Belge est ainsi entré dans notre société dite de consommation en se créant des problèmes et celui du communautaire a gardé la vedette alors

qu'aujourd'hui nos difficultés économiques et de plein emploi devraient être les seules à retenir toutes nos énergies. »

Le Gouverneur s'est animé une nouvelle fois ; il parle à présent d'abondance d'un sujet qui lui tient à cœur. « Depuis une vingtaine d'années, on a beaucoup parlé de déconcentration ou de décentralisation en administration ; pratiquement peu de chose a été réalisé dans ce domaine alors que des possibilités réelles s'offraient au niveau provincial. Par contre, le législateur, pour des motifs que le Belge moyen n'a pas encore compris, s'est engagé dans la voie de la régionalisation, dotant notre pays de trois régions, dont deux à part entière, qui correspondent à des entités ethniques, idéologiques, linguistiques et économiques qui s'affrontent. Ces derniers temps, il a même été question de donner à ces régions une autonomie fiscale et cette perspective paraît avoir ramené les interlocuteurs des deux camps à une conception un peu plus réaliste des problèmes. On peut dès lors espérer que le bon sens, que l'on se plaît à attribuer aux Belges, finira par se manifester un jour. »

Il n'empêche que le Gouverneur du Brabant est assez amer, voire ulcéré quand il parle des nouvelles structures de l'Etat belge : « Voyez, par exemple, les Conseils régionaux ; ce sont les mêmes hommes qui siègent à la fois dans ces nouvelles assemblées et au Parlement mais dans des lieux différents. Et ils se donnent essentiellement des avis à eux-mêmes ! Toutes nos nouvelles institutions sont de véritables Tours de Babel. Cette prolifération de nouvelles assemblées, conseils, commissions a comme conséquence directe que les mêmes hommes doivent siéger dans ces assemblées dans des locaux situés dans des villes différentes et, comme ils n'ont pas le don d'ubiquité, il en résulte que ces nouveaux organismes sont paralysés par leur absentéisme. »

Le spécialiste du droit administratif a peine à s'y retrouver : le Belge ignore l'existence de bon nombre d'entre elles. Cela ne correspond en rien aux aspirations profondes de nos populations aussi bien bruxelloise que flamande ou wallonne. Je ne puis marquer mon accord avec ce qui se passe. Et je n'ai pas manqué de le faire dans mon dernier discours à l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire du Conseil provincial en octobre dernier. Plus

l'Etat est mauvais, plus les lois sont nombreuses, écrivait Tacite. Quant à Descartes, dans son Discours de la Méthode, il est formel : « la multitude des lois fournit souvent des excuses aux vices », en sorte qu'un Etat est bien mieux réglé lorsque n'en ayant que fort peu, elles y sont fort étroitement observées...

J'ai à suffisance dénoncé dans ce discours toutes les imperfections — et ce terme est faible — de nos nouvelles structures institutionnelles vues sous l'angle de l'administration provinciale. Je pourrais, ironiquement, m'étonner de voir la Belgique à la traîne économiquement, alors qu'elle est dotée de tant de nouveaux Conseils de toutes natures qui devraient au contraire la relancer ! Et à côté de cela, depuis 1951, je n'ai cessé d'attirer l'attention des autorités supérieures sur le fait que le cadre du personnel de l'Etat du Gouvernement provincial était à peine plus important que celui dont disposait cette administration en 1914 et que le nombre de fonctionnaires de niveau 1 était inférieur à celui d'une commune de 30.000 habitants de l'agglomération bruxelloise.

Depuis, malgré une certaine adaptation des effectifs du personnel, réalisée en 1962, la situation s'est encore aggravée en raison de l'accroissement exceptionnel des activités et par suite de la situation toute particulière de la Province. Il n'existe en effet aucun dénominateur commun entre l'administration provinciale du Brabant et celle des huit autres provinces au point de vue de la gestion des services et des besoins en personnel. Dès lors, le Gouverneur doit remplir son rôle de tutelle administrative avec du personnel provincial et non du personnel de l'Etat, c'est-à-dire du personnel qui n'est pas à lui. Aberrant ! Ainsi, le Gouvernement provincial du Brabant restera la victime des réformes institutionnelles qui ont eu, en ce qui le concerne, pour seul effet de lui confier des attributions complexes et nouvelles que nulle autre administration provinciale n'a eu à traiter.

Je voudrais revenir une nouvelle fois sur la multiplication insensée des nouveaux organismes qui ne s'étend pas seulement aux organes de gestion. Un exemple parmi d'autres est celui qui se rapporte à la Société du Canal et au Port de Bruxelles. Le 30 juin 1975, le Conseil Régional Bruxellois votait une motion dans le but de créer un organisme régional chargé de la ges-



Le Gouverneur du Brabant s'entretenant avec feu Jules Janson, ancien secrétaire permanent de notre Fédération, le jour de l'inauguration de nos bureaux de la rue Saint-Jean à Bruxelles. C'était pour préciser le 20 janvier 1961.



L'ex-chancelier Figl, Gouverneur de la Basse-Autriche, accueillant le Chevalier de Néeff, à l'occasion de l'inauguration de la prestigieuse exposition des métiers d'art et du tourisme brabançons, qui s'est tenue au Landesmuseum à Vienne, du 12 juillet au 4 août 1963.

tion des installations portuaires de Bruxelles.

On ignore donc délibérément qu'un tel organisme existe et que sa compétence ne se limite pas à la seule région mais s'étend aussi à tout le canal jusqu'au Rupel.

Suite à cette motion, le ministre des Affaires bruxelloises a d'abord voulu s'assurer de l'unanimité du monde des affaires quant à l'opportunité de la dissolution de la Société et, après avoir organisé une table ronde, il a décidé de prendre l'avis du Conseil Economique Régional du Brabant.

Entre-temps, l'Union des Entreprises de Bruxelles a organisé parmi ses membres un referendum où une quasi unanimité, 214 membres sur 215 se sont déclarés favorables au maintien de la Société du Canal dans sa forme et donc opposé à sa dissolution.

Lors des discussions au Conseil Economique Régional du Brabant, il est apparu de même que le Syndicat des transporteurs, l'Association des usagers du Port de Bruxelles et la Chambre de Commerce partageaient le même point de vue que l'Union des Entreprises de Bruxelles. Il est en effet clair pour les industriels du Brabant et de Bruxelles que la gestion efficace d'un Port exige le contrôle et l'exploitation de sa voie d'accès.

D'autre part, en plus des inconvénients techniques et économiques que l'application de la motion ferait inévitablement encourir aux industries et aux

firmes de transport, le financement de la modernisation du Canal, du Port de Bruxelles et des entrepôts serait compromis avec la conséquence inévitable d'une répercussion sur les coûts de location des installations, des terrains et une augmentation des droits de navigation sur le canal.

Cette motion à caractère essentiellement politique, ne présentant aucun avantage sur le plan économique et social, montre bien à quelles aberrations une régionalisation à outrance peut conduire.

On entraîne la Belgique dans un gouffre ! Ce sera le plus mauvais souvenir de ma carrière administrative, le fait de voir ce processus de décomposition, cet effritement du pays auquel pourtant tant de Belges sont attachés. Tout, hélas, me semble orchestré, comme trop souvent, par une minorité agissante. Aussi étais-je un homme vraiment heureux quand je pouvais faire triompher une cause juste en Députation permanente.

Personnellement, voyez-vous, je n'ai rien réalisé et, au contraire, j'ai eu le privilège durant toute ma carrière, de par mes fonctions de Gouverneur, d'entrer en contact avec des personnes intéressantes de tous les milieux qui m'ont énormément appris.

J'ai pu ainsi, durant 40 ans, au cours des hasards de l'existence, vivre bien des événements qui ont bouleversé notre vie sociale, économique, culturelle. Depuis ces dernières années

j'aime lire, spécialement le soir. Sans doute, après la chasse, est-ce ce que j'aime le plus. Mes lectures pourtant restent très classiques.

Je quitte mes fonctions avec sérénité. Je ne regrette rien et j'ai encore tant à faire chez moi.

Malgré mon pessimisme, je ne suis nullement aigri ; au contraire j'ai pu, grâce à mes fonctions de gouverneur, vivre intensément une période passionnante de notre histoire nationale d'après guerre.

Je considère, par ailleurs, comme un grand réconfort de voir que notre couple royal est apprécié et aimé par tous les Belges, ce qui constitue notre principale garantie pour l'avenir de la Belgique. C'est aussi le meilleur ferment d'unité entre les Belges. »

Quant à nous, nous avons extrait pour finir deux phrases du dernier discours du Gouverneur :

« Il ne suffit pas qu'un Etat dispose d'une solide armature et d'une bonne administration. Notre démocratie a besoin en outre d'être mieux protégée et défendue par des hommes forts, équilibrés, ayant le sens de l'Etat et de la Patrie. »

« Dans le cadre de l'Europe de demain, comme dans celui de la Belgique, le Brabant a une mission à remplir, telle qu'elle lui est léguée par l'histoire et telle que la géographie la lui impose. »

Puisse notre personnel politique entendre la voix d'un grand honnête homme.

Maurice-Alfred DUWAERTS

La Visite de nos Souverains

en Brabant



En page de gauche :

En haut à gauche : au Domaine provincial à Huizingen une des dames de la « Bruegelfanfare » d'Asse donne spontanément l'accolade à notre Souveraine sous le regard amusé d'Eugène Van den Broeck, le sympathique président de ce dynamique groupe folklorique.

En haut à droite : le Roi et la Reine répondant aux ovations de la foule, à leur arrivée à Huizingen. A gauche de notre Souveraine, M. Sacré, commissaire d'arrondissement de Hal-Vilvorde.

En bas à gauche, l'atmosphère était particulièrement détendue lors de la réception offerte au Boelekewis, l'auberge campagnarde du Domaine provincial à Huizingen.

En bas à droite : nos Souverains assistant, à Huizingen, à la finale du grand taptoe des musiques militaires belges. A gauche de notre Souverain, on reconnaît M. Van Bever, député permanent et président de notre Fédération.

Ci-dessus, à gauche : le Roi et la Reine quittant le terrain de football du Domaine provincial à Huizingen où s'est déroulée le taptoe. Au centre : toujours à Huizingen, les fameux échasseurs de Merchtem rendirent d'une façon bien originale hommage à nos Souverains : à gauche et derrière la Reine, M. Chabert, ministre des Communications et du Tourisme. A droite, à Huizingen encore : présentation à nos Souverains des bourgmestres de l'Arrondissement de Hal-Vilvorde.

Au centre : foule bigarrée et joyeuse lors du passage de nos Souverains au Centre provincial de Récréation à Kessel-Lo. Sur la photo, en bas de la page, on reconnaît, entre le Roi et la Reine, M. Vercrusse, commissaire d'arrondissement de Louvain.





Ci-dessus, à droite : ce samedi 24 avril 1976, à 10 heures du matin, le vent souffle en tempête sur le Centre provincial de Récréation, à Kessel-Lo... Qu'importe, le groupe folklorique «De Garve» de Bruxelles, bravant les intempéries, anime, devant quelques dizaines de spectateurs stoïques, la fête folklorique, en attendant l'arrivée de nos Souverains.

Ci-dessus, à gauche : il est 10 h. 30, le temps est toujours aussi maussade, mais ils sont des centaines à présent que réchauffe le sourire radieux de notre Reine.

Ci-contre : A Kessel-Lo, le Roi et la Reine ont tenu à féliciter personnellement les membres de la chorale «Kantilene» de Bruxelles pour leur remarquable prestation artistique.

Ci-dessous, à gauche : pas de protocole, jeunes, moins jeunes, 3 x 20, chacun à droit qui à une caresse qui à une poignée de main.

Ci-dessous, à droite : changement de décor, il est 14 h. 45 et nous voici au Centre Provincial de la Jeunesse et de la Culture à Ophylissem ; il fait toujours aussi froid mais la même chaleur communicative irradie du sourire de notre Souveraine. Sur notre document, les petits-enfants de M. Cluyse, commissaire d'arrondissement de Nivelles, sont à la fois ravis et un peu intimidés.



Ci-dessus : à leur arrivée au Centre provincial de Récréation, à Kessel-Lo, nos Souverains prirent un véritable bain de foule.

En haut, à droite : au cours de la réception donnée, à Kessel-Lo, en l'honneur de nos Souverains, le Chevalier de Néelf, Gouverneur du Brabant (à gauche) présente au Roi et à la Reine MM. Courtoy, Courdent, Flour, Schouppe et Wouters, membres de la Députation permanente, ainsi que M. Swartbroeckx, greffier provincial (du centre vers la droite sur notre document).

Ci-contre : dans la tradition de leurs collègues hennuyers, les Gilles du Brabant Wallon allient entrain, enthousiasme, sens du rythme et endurance, tels les «Infatigables» de Braine-l'Alleud dont la prestation dans la cour d'honneur du Domaine provincial à Ophylissem a été particulièrement appréciée par notre Souveraine.

Ci-dessous, à gauche : Nathalie Dehennin remet au Roi la notice historique consacrée au Domaine de Heylissem. A gauche et derrière la Reine M. Cluyse, commissaire d'arrondissement de Nivelles.

Ci-dessous, à droite : toujours à Ophylissem, les bouillants Gilles Nivellois ont gagné, d'emblée, la sympathie de nos Souverains.





En haut, à gauche: les conditions atmosphériques exécrables (vent glacial soufflant du septentrion - crachin tenace) qui sévirent, en ce début d'après-midi du 24 avril 1976, lors du passage de nos Souverains au Centre Provincial de la Jeunesse et de la Culture à Opheysssem, ne tempérèrent en rien l'enthousiasme du public.

En haut, à droite: il est 15 h. 40, nos Souverains prennent congé de la foule. Un hélicoptère les conduira en 20 minutes au Domaine provincial à Huizingen.

Ci-contre: à 15 heures, une réception eut lieu au château d'Opheysssem. Voici le Roi très détendu faisant son entrée dans le salon d'honneur. On reconnaît, à sa droite, M. Emile Courtov, député permanent, et à droite de celui-ci, le Chevalier de Neef, Gouverneur du Brabant.

Ci-dessous: en dépit de la température exceptionnellement basse pour la saison, 2 à 3.000 personnes s'étaient massées devant le château d'Opheysssem en attendant l'arrivée de nos Souverains.



Ci-dessus, à gauche: sur le coup de 18 heures, le Roi et la Reine furent reçus dans les salons du Gouvernement Provincial du Brabant, à Bruxelles. Au cours d'une cérémonie empreinte d'une grande cordialité, les conseillers provinciaux et les bourgmestres de l'agglomération bruxelloise furent présentés à nos Souverains. Le climat était à l'optimisme comme l'attestent les documents ci-dessus et ci-contre. En haut à gauche, on reconnaît, de gauche à droite, MM. Nys, chef de cabinet du Gouverneur, Fallon, bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert, Machtens, bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean, Courdent, député permanent et Cappuyns, vice-gouverneur du Brabant. Ci-dessus: confidence pour confidence semble dire M. Franken, doyen du Conseil provincial, à notre Souveraine. Derrière la Reine, on distingue M. Mot, président du Conseil provincial.

Ci-contre: la petite-fille de notre président, Philippe Van Bever, apporta une note juvénile à cette réception réservée aux adultes.

Ci-dessous: cette mémorable journée du 24 avril 1976 s'acheva, en apothéose, au Théâtre Royal de la Monnaie, à Bruxelles. Au programme: le célèbre Ballet du XX^e Siècle, dans une chorégraphie de Maurice Béjart. Un spectacle prestigieux qui fut réservé, par priorité, aux personnes du 3^e âge et à la jeunesse.





St-Germainkerk
en Veemarkt.



Hennenmarkt.



Stadhuis en portaal
van de prachtige kerk
van O. L. V. ten Poel.

Les Hôtels de Ville de Tirlemont au fil des siècles

par Paul DEWALHENS,
archiviste honoraire
de la ville de Tirlemont

En haut : le Marché au Bétail, ancien forum. Le premier hôtel de ville de Tirlemont se serait trouvé à l'emplacement du doyenné actuel, soit sur notre document, à droite et à l'avant du bras droit du transept de l'église Saint-Germain. (Lithographie de J. Hoolans, 1858. Musée de Tirlemont).

Au centre : le bâtiment situé à gauche du chariot figure l'emplacement où s'élevait la maison De Craye, annexe de l'hôtel communal, Marché-aux-Poulets, qui fut le deuxième hôtel de ville de Tirlemont. (Lithographie de J. Hoolans, 1859. Musée de Tirlemont).

En bas : dans le fond, en face, l'hôtel de ville de Tirlemont, troisième du nom ; à droite, la maison Charles Nihoul, expropriée en 1897, pour l'agrandissement de l'hôtel de ville. (Lithographie de J. Hoolans, 1858).



« Les Canons de Tirlemont », un épisode de la Révolution de 1830. Les habitants rassemblèrent une grande quantité de pots à beurre qu'ils braquèrent sur les remparts, ce qui effraya les Hollandais qui n'osèrent pas tenter le siège. (Lithographie anonyme conservée au Cabinet des Estampes à Bruxelles). A droite de l'église l'hôtel de ville, troisième du nom, garda son admirable façade, en style Renaissance, jusqu'en 1836.

LE PREMIER HOTEL DE VILLE

Le premier hôtel de ville de Tirlemont se trouvait au Marché au Bétail, Mont-Saint-Germain, ancien Forum, dominé par la masse imposante de l'ancienne collégiale romano-gothique.

Sur la place publique qui vit nos premières manifestations communales, qui retentit des cris de joie dans la paix ou d'horreur pendant les guerres, se tinrent les marchés au bétail, au beurre, au fromage, aux harengs ou aux poissons, de la graine de navette, des navets, des balais, de la poterie, des pommes...

De nos jours, chaque mardi, elle se couvre de multiples échoppes de marchandises diverses, comme dans la plupart des rues avoisinantes, où tout peut s'acquérir, de l'utile à l'agréable et du superflu à l'inutile.

On y parvient par des rues en pente

plus ou moins forte, et aussi par deux rues à escaliers qui se rejoignent le long de la partie nord-ouest de Saint-Germain. Le Marché au Bétail qui ne voit plus le bétail (il a émigré vers le marché de Saint-Trond) est principalement le quartier des magasins de confection. Il a perdu son charme d'antan. Les platanes qui l'entouraient, les bornes de pierre bleue avec leur anneau de fer dans lequel on passait les grosses cordes qui servaient à attacher le bétail, le tilleul, arbre de la liberté, planté vers le haut de la place, la pompe publique qui libérait ses gros jets d'eau quand on poussait à fond sur la pomme de fonte, tout cela a disparu pour faire de plus en plus place au parcage des automobiles.

Au Forum se dressait le premier hôtel de ville de Tirlemont dont il est parlé officiellement dans un acte de conciliation passé dans le bureau des clercs

ou des secrétaires de l'hôtel de ville, le 28 septembre 1384, par devant le notaire Baldewijn van Hesperen et les témoins, en présence des échevins Jan van Halle et Aert van Bloemendale ; nous y lisons : « Ghegeven ende gheschiet te Thienen Inder Stadthuys inder clercken scrijffcamere dair oec als ghetuyghen bij ende aenwaer, brueder Goert, Guardiaen van den Minrebruederen te Thienen, en Menher Jan Dillen priesterre ende Henrick Persemart, hierover ghebeden ende gheroepen. Int jair vanden gheboirten Ons Here dusent driehondert vier ende achtentich XXVIII daghe in Septembris » (Stadsarchieven, reeks M, nr. 6).

Tirlemont a joui de bonne heure d'une organisation communale. Ceci est prouvé par la charte, écrite en latin, de 1168, par laquelle Godefroid III (R. 1142-1190), duc de Brabant et de Lotharingie, époux de Marguerite de



La façade actuelle de l'hôtel de ville, de style néoclassique, édiée en 1837, par Frans Drossaert, architecte de la ville, n'échappe pas à une certaine lourdeur.

Limbourg, accordait aux Tirlémontois l'autonomie de leur ville et l'affranchissement de la « morte-main », en leur renouvelant, ainsi lit-on, « l'antique privilège de liberté, tel qu'il leur a été octroyé par nos ancêtres ». C'est la plus ancienne charte urbaine, concernant une ville du duché de Brabant, conservée aux Archives du Royaume à Bruxelles.

P.V. Bets, dans *Histoire de la Ville et des Institutions de Tirlémont*, tome II, 1860, pages 22 et suivantes, écrit que la constitution de la magistrature communale avait été réglée par la charte octroyée en 1478 par les archiducs Maximilien et Marie (Archives Générales du Royaume, Bruxelles) :

« ... Elle se composait : 1° d'un bourg-

mestre et de quatre échevins choisis dans les familles patriciennes ; 2° d'un bourgmestre et de trois échevins appartenant à la classe ouvrière ; 3° de huit conseillers, sortis également des rangs du peuple. C'était aussi le peuple qui dressait annuellement, par ses députés, les listes doubles des candidats aux postes de bourgmestre et d'échevin. Les corps de métiers établis dans notre ville étaient divisés en huit groupes, qu'on appelait les **Huit Nations**. Tous les ans, huit jours avant la fête de saint Jean-Baptiste, chacune des huit nations devait choisir un député parmi les hommes les plus âgés de leurs corporations et les plus considérables par l'importance de leur commerce. Les huit désignés par les suffrages se

réunissaient à l'hôtel de ville et désignaient quatre candidats pour les fonctions de bourgmestre et quatorze pour les places d'échevin. C'est parmi les personnes se trouvant sur ces listes que le Duc de Brabant en choisissait deux pour être bourgmestres et sept pour remplir les fonctions échevinales. Les huit députés des corps de métiers nommaient directement les huit conseillers devant compléter le corps administratif de la commune. Il en résulte qu'à Tirlémont tout pouvoir se trouvait entre les mains des classes ouvrières. Cependant ce n'est pas tout encore. Car nos corps de métiers étaient armés à l'égard de l'administration communale de pouvoirs, dont la charte de 1478 ne parle pas. Nous

savons, en effet, par d'autres titres que le magistrat ne pouvait exécuter aucune mesure extraordinaire sans avoir obtenu l'acquiescement des nations. C'est pourquoi ces dernières portaient aussi le nom de **Conseil extérieur (buyten rait)** de la commune, tandis que le magistrat était le **Conseil intérieur (binnen raide)**. Le sceau, dont se servait notre draperie pour sceller ses actes, figurait l'agneau pascal avec cette légende : **Sigillum Guldae Thenensis**. On sait que cette image symbolique du Christ servait aussi de sceau à notre ville avec cette variante dans la légende : **Sigillum opidi Thenensis**. Cette empreinte est restée le cachet ordinaire de notre ville jusques pendant

le siècle dernier ; nous l'avons vue attachée à un acte du 4 mai 1728. Le sceau dont on se sert aujourd'hui était déjà en usage au XVIIe siècle. On l'employait alors comme petit sceau ou **scel aux causes**. Il porte les armoiries de la ville avec deux agneaux pour support. Ces agneaux sont debout et tiennent chacun un étendard, qui autrefois était terminé par une croix. On voit par là que les auteurs de ce cachet ont eu pour but de réduire à une seule empreinte les anciens sceau et contre-sceau de notre ville. Les agneaux, tenant des drapeaux surmontés du signe victorieux des chrétiens, n'est-ce pas la reproduction, sous une autre forme, de l'agneau pascal, l'antique symbole de Tirlémont ? Quant

aux armoiries qui sont d'azur à la fasce d'argent, elles servaient autrefois de contre-sceau à notre commune. Sur le sceau en usage aujourd'hui les croix ont été remplacées par des fers de lance. L'usage d'un sceau communal était un des droits d'une administration libre. Les villes de Brabant s'en sont servies de bonne heure. Nous trouvons l'emploi du sceau de notre ville déjà mentionné en 1225.

Un autre droit de nos cités libres était la jouissance d'une maison communale. Mais elles ont négligé longtemps d'en faire usage. Jusqu'au XIIIe et au XIVe siècle, plusieurs villes n'avaient pas d'édifice semblable. Le magistrat se réunissait dans des maisons privées ;

Hôtel de Ville de Tirlémont : contiguë au cabinet du bourgmestre, la Salle des sections est tapissée de tableaux de peintres belges des XIXe et XXe siècles.





Hôtel de Ville de Tirlemont : « Intérieur d'Etable », par Jean Stobbaerts (1838-1914).

même dans mainte localité il siégeait à ciel ouvert ou sous un simple hangar ». Notre premier hôtel communal, au Marché au Bétail, était un bâtiment plutôt étroit et se trouvait à peu près à l'endroit du doyenné actuel. Il était précédé d'un petit perron (d'où nouvelles et arrêtés étaient proclamés par le crieur public) ; il n'avait qu'un étage et était surmonté d'un pignon à volutes. Une tourelle à encorbellements s'élevait à un de ses angles. Au Forum étaient aussi érigées les halles ou marchés couverts : halles à pain, au drap, à partir du XIIIe siècle, construites en bois avec toit de chaume, puis, à partir du XVe siècle, en pierres avec toit d'ardoises. Plus tard, elles servirent de halles de la boucherie et de la chaussure. Elles furent démolies en 1805, après avoir

servi, à partir de 1730, de corps de garde à la cavalerie autrichienne. Le pilori fut déménagé du Marché au Bétail à la Grand-Place actuelle au XVIIIe siècle. D'après mon prédécesseur, Jan Wauters (1877-1963), une maison du Marché au Bétail, érigée après 1635, serait coiffée du pignon à volutes de notre première maison communale. La ville achetait en 1415 une partie de la maison **De Craye** (la Corneille), sise au coin du Marché aux Poulets (**Henne-markt**) et de la rue du Cimetière (**Vrijthofstraat**), pour servir d'annexe à l'hôtel communal. L'arrière des deux bâtiments communiquait par un chemin qui longeait le cœur de Saint-Germain. L'hôtel communal fut une première fois incendié, le 11 août 1489, par les troupes d'Albert de Saxe, qui saccagèrent

la ville et passèrent ses défenseurs au fil de l'épée. Charles-Quint, se rendant à Aix-la-Chapelle, s'y arrêta en 1521, probablement en mai, car nous lisons dans les comptes de la ville de cette année (**Archives Générales du Royaume, Bruxelles**) :

« Item betaelt IIII Juny 1521 aen Henrick Smeyers voor vijff ponden peck, die hij geleverd heeft ten tijde toen men de waeghen wachtte voor den stadhuuse toen onsen Keyser naer Aken tooch, III stvs IIII quart ».

Le 11 avril 1589, cent cinquante « francs pillards » hollandais pénétrèrent par surprise dans la ville, assaillirent l'hôtel de ville, tuèrent trente-six Espagnols, pillèrent et incendièrent l'établissement ainsi que plusieurs maisons de l'endroit.

L'hôtel de ville reçut le coup de grâce, lors du sac de Tirlemont par les franco-hollandais, en juin 1635. Six couvents, sept églises furent pillés et brûlés. Des six cents habitations, **intra muros**, trente à peine furent épargnées par le feu. Des centaines de personnes furent torturées et assassinées, sans égard pour le sexe faible ni pour l'habit religieux. La petite cité médiévale n'était plus que ruines fumantes. Le magistrat, entre 1635 et 1647, trouva refuge dans un coin des halles, puis à la Table du Saint-Esprit, rue du Poivre. Ensuite il s'installa dans l'annexe, au coin du Marché aux Poulets et de la rue Vrijthof (**Archives Jan Wauters, Reg. 8, pp. 18 et suivantes**), annexe qui servit de **deuxième hôtel de ville**.

LE TROISIEME HOTEL DE VILLE

L'ancien **Driesch**, en wallon **triche**, ou trieu, terrain vague, bourbeux, qui s'étendait devant Notre-Dame-au-Lac,

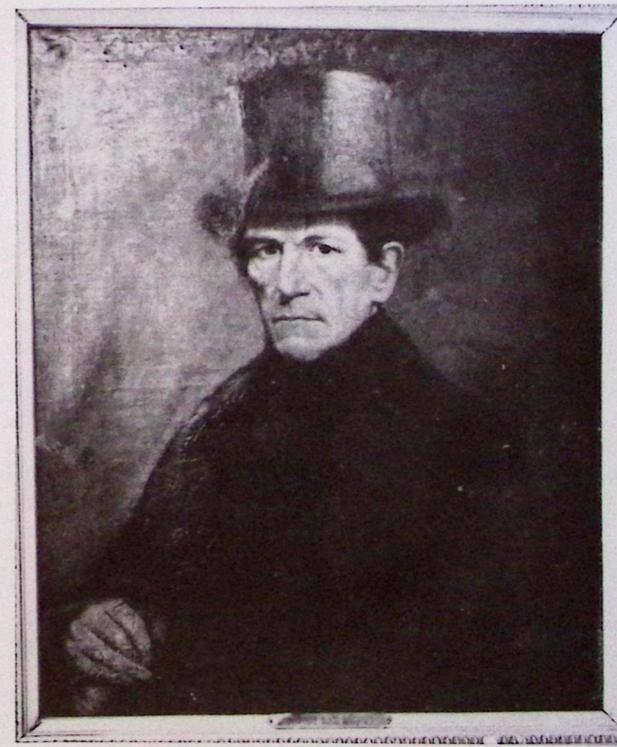
devint notre second Forum, Grand-Place actuelle, au début du XVIIIe siècle. Quelques maisons entouraient déjà le **Driesch** au XVe siècle. La ville achetait, le 11 décembre 1711, aux héritiers de Jean-Henri Immens, secrétaire et pensionnaire de la ville, une belle maison en Renaissance flamande, à perron, ornée d'un fronton à volutes, de pignons à redents, de fenêtres élégantes, pour la somme de 300 florins. Elle était sise au sud de la place, entre **Het Landt van Belofte** (la terre promise) et **Den Sleutel** (la clef). Jeanne-Madeleine Immens, veuve Sylvestre de Creft, ses filles Hélène de Creft, épouse François de Luz, et Théodora de Creft, béguine à Tongres, y émargeaient pour un tiers ; Bauduin de Lau, veuf de Catherine-Marie Immens et sa fille Isabelle-Sophie de Lau, épouse Michel de Cascales, pour un autre tiers ; Jean-Philippe Immens, et ses enfants, pour le troisième tiers.

Les services administratifs furent inaugurés le 22 avril 1717, alors qu'ils y étaient déjà installés depuis 1713. L'hôtel de ville actuel, troisième du nom, conserva son admirable façade de maison patricienne jusqu'en 1836. Nous le savons grâce à une lithographie représentant un épisode de la révolution de 1830 et par le dessin qu'en fit l'architecte de la ville Frans Drossaert (1793-1863), qui fut chargé de l'abattre et de la remplacer par celle que nous connaissons de nos jours. Les restaurations, tant intérieures qu'extérieures, coûtèrent la somme de fr. 51.341,25 (**Comptes de la ville, 1836-1837**). Frans Drossaert s'inspira du style néo-classique et construisit une façade en avant-corps, assez lourde, sévère d'aspect, avec son péristyle à trois marches, à six piliers rectangulaires de pierre bleue. A l'étage, à balcon, sous un lourd entablement que supportent six colonnes corinthiennes, au-dessus des

Hôtel de Ville de Tirlemont : « Portait de Miss Mène », par Louis Gallait (1810-1887).



Hôtel de Ville de Tirlemont : tableau extrêmement curieux figurant Léopold Ier, coiffé d'un chapeau manifestement ajouté plus tard. Cette toile intéressante est communément attribuée à un peintre anglais qui l'aurait réalisé vers 1860.





Hôtel de Ville de Tirlemont : le cabinet du bourgmestre est tout à fait remarquable par le style Premier Empire dont il porte l'empreinte (1813) tant dans son mobilier, ses draperies, sa tapisserie que par les lithographies qui reproduisent des scènes de la vie de Napoléon d'après David.

frontons triangulaires de sept hautes fenêtres (cinq de face, une de chaque côté) donnant la lumière à la salle du Conseil communal, également salle de mariage, de cérémonies, de conférences (ancien siège du tribunal de première instance instauré par Joseph II, en 1787), sont placés dans des niches rondes, les bustes en terra-cotta dorés — livrés en 1837 par Ph. Millet, fabricant de bronze à Bruxelles — de l'empereur Charles-Quint (1500-1558), des peintres Pierre-Paul Rubens (1577-1640) et Antoine van Dyck (1599-1641), de Wenceslas Coebergher, peintre, ingénieur, architecte (1561-1634), d'André Vésale (1514-1564), de Juste Lipse (1547-1606), et d'André-Ernest-Modeste Grétry (1741-1813). Cette façade ressemble, toute proportion gardée, à celle de l'Hôtel des Monnaies de Paris. La maison de feu Charles Nihoul, rentier, ancien négociant en grains, qui fut conseiller

communal, à droite de l'hôtel de ville, fut expropriée au bénéfice de la ville en 1897. Après avoir servi de bureau de police et d'habitation au commissaire, elle fut occupée, en 1916, par les services administratifs élargis de la commune. La population nomme cette partie **Het Klein Stadhuis** pour la distinguer du **Groot Stadhuis** : le « petit » et le « grand » hôtel de ville. La ville, en 1918, achetait encore la maison de Melle Charlier, ainsi que deux autres petites maisons y attenantes, sises dans la **Sackstraete**, derrière l'hôtel de ville, et par la même occasion, faisait supprimer, en se l'incorporant, une partie de la rue du Sac. La partie accessible au public est devenue **Stadhuisgang** (impasse de l'hôtel de ville). A notre hôtel de ville sont exposés plus de cinquante tableaux d'artistes peintres belges des XIX^e et XX^e siècles (1).

Le cabinet du bourgmestre (ancienne salle d'audiences et des séances du Conseil municipal) est remarquable par le style Empire Napoléon Ier dont il porte la véritable empreinte (1813), tant dans l'ameublement, les draperies, la tapisserie que par les lithographies reproduisant des scènes de la vie de Napoléon, d'après David, et par l'effigie de l'empereur au chapeau (1811), en marbre de Carrare, d'après Antoine Canova, sculpteur italien. Aux quatre coins du plafond sont peints l'écusson d'argent à fasce d'azur, au franc-quartier des villes de deuxième classe, qui était d'azur à un « N » d'or surmonté d'une étoile rayonnante de même, tel que le voulut Napoléon en 1813. Léopold Ier, par Arrêté Royal du 15 janvier 1841, rétablissait les armoiries telles qu'elles furent données à Tienen-Tirlemont par Jean Ier, après la bataille de Woeringen du 8 juin 1288, les boc-

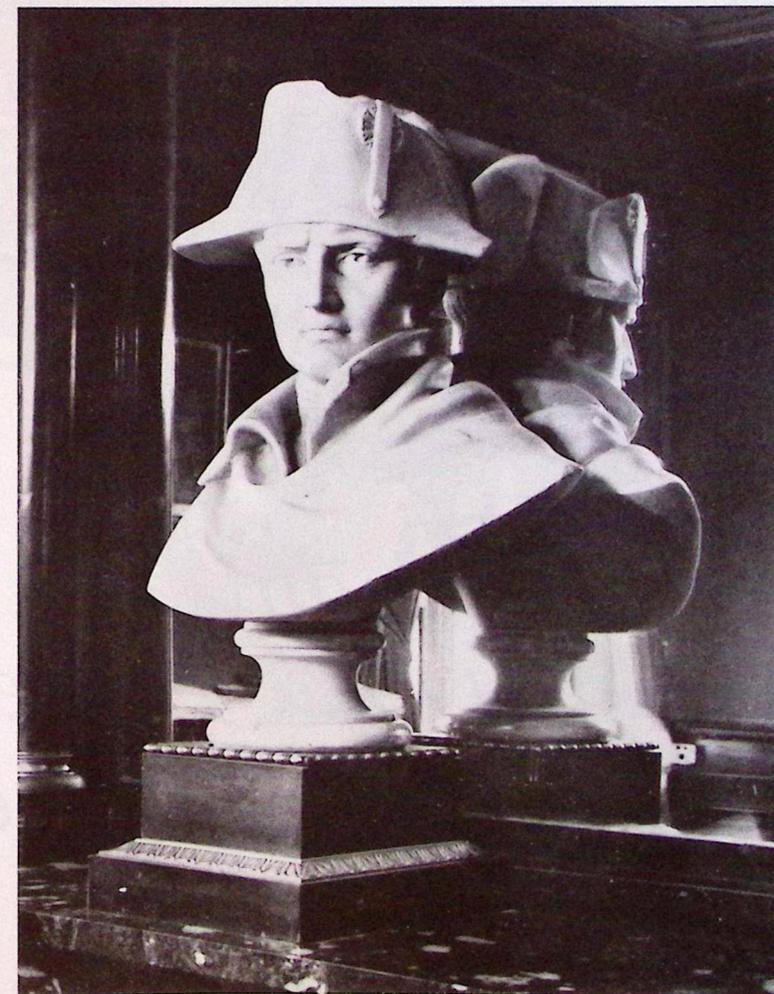
quets ou fers de pique d'argent remplaçant la croix d'or de l'original : « d'azur à la fasce d'argent ; supports : deux moutons d'argent tenant chacun une bannière aux armes de l'écu, les trabes d'or avec bocquets d'argent, le tout reposant sur un tertre de sinople ». L'étoile, dessinée en pavés blancs, devant l'hôtel de ville, rappelle l'emplacement du pilori, de l'échafaud, des arbres de la liberté (il y en eut trois : 1792-1796-1815) et de la guillotine. Celle-ci fut employée une dernière fois à Tirlemont, le 30 janvier 1847, pour Charles Verlat, âgé de 24 ans, qui avait assassiné le tenancier du cabaret **In den Rooden Leeuw**, au coin de la rue Longue et de la rue des Chats, et tenté de tuer la tenancière, dans la nuit du 30 au 31 août 1846.

Un paysan des environs, incendiaire, fut le dernier criminel à être exposé au pilori, le 19 août 1845. La ville a acheté, il n'y a guère, une maison avec jardin, sise rue du Poivre. Elle s'étend jusque derrière l'hôtel de ville et servira à son agrandissement et à une meilleure installation des services communaux. Cette extension était devenue nécessaire d'autant plus qu'à la suite de la fusion des communes et parties de communes avec Tirlemont, la ville comptera, à partir du 1er janvier 1977, près de 34.000 habitants.

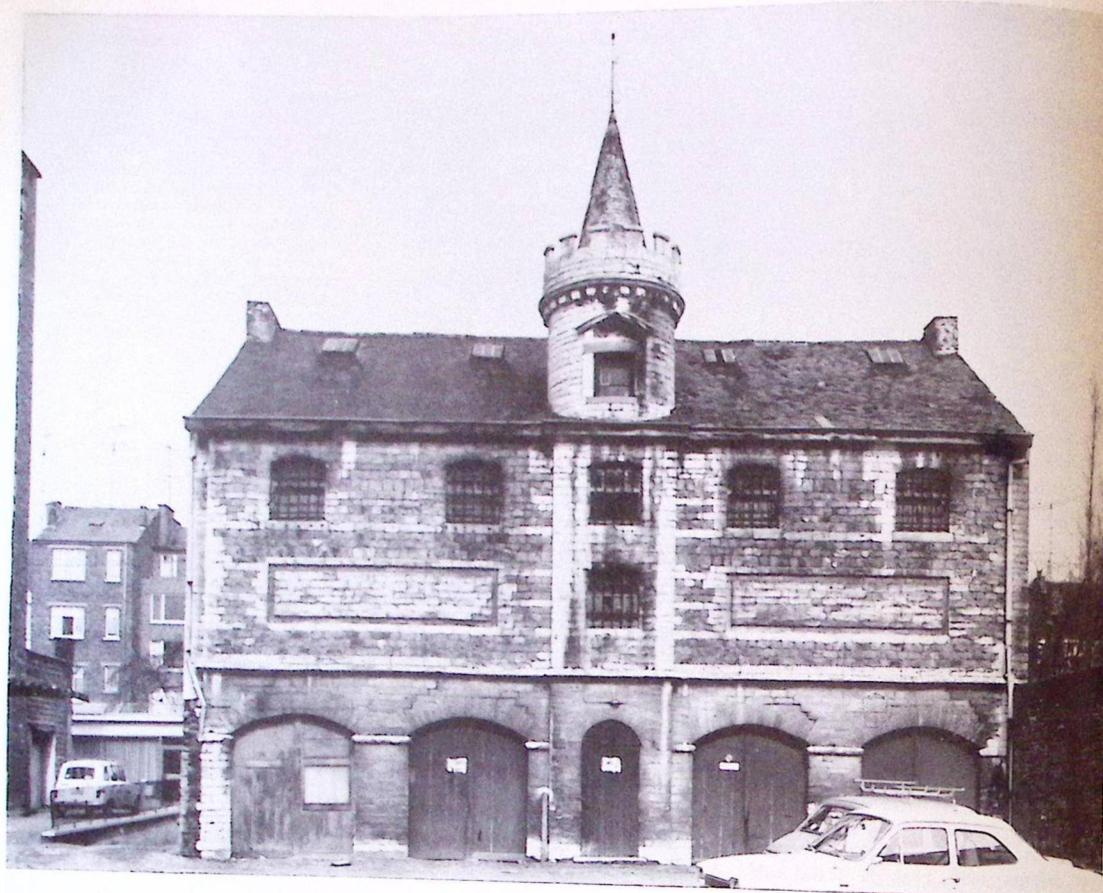
1905) ;
Le Pont de Bordeaux, par Anna BOCH (1848-1933) ;
L'Escaut devant Anvers, par Franz COURTENS (1854-1943) ;
Jeune Fille, par Jakob SMITS (1856-1928) ;
Cour de Ferme, par Rodolphe WYTSMAN (1860-1927) ;
Coin d'Ardenne et Paysage, par Louis VAN-MEERBEEK (1869-1951) ;
Panorama de Tirlemont et Vieil Escalier, par Richard LEUTENEZ (1881-1963) ;
Albert 1er, par Joseph DAMIEN (1879) et Anne RUTTEN (1898) ;
Tirlemont sous la Neige et Het Vrijthof, par Armand KNAEPEN (1887) ;
Hageland et Coquelicots, par Richard LYNA (1890) ;
Banlieue Industrielle, par Piet LIPPENS

(1890) ;
Le Baiser, par Auguste MAMBOUR (1896) ;
Côte Maritime, par Luc KAISIN (1901-1963).
 Il se trouve dans cette collection un curieux tableau représentant Léopold Ier en buste, couvert d'un chapeau visiblement ajouté plus tard. La commune l'a acheté en 1901, pour la somme de 1500 F, à la vente Eloin. Félix Eloin, un Namurois, homme de confiance de Léopold Ier, fut secrétaire particulier de Maximilien d'Autriche, empereur du Mexique, époux de Charlotte, fille de Léopold Ier. C'est une œuvre intéressante où notre roi est figuré en bourgeois-gentilhomme. Elle serait attribuée à un peintre anglais qui l'aurait réalisée vers 1860. Par sa facture elle ressemble à mainte étude que Liévin De Winne (1821-1880) a faite de notre premier souverain.

Cabinet du bourgmestre : très beau buste de Napoléon au chapeau (1811), en marbre de Carrare, d'après Antoine Canova, sculpteur italien.



(1) Quelques tableaux exposés à l'hôtel de ville de Tirlemont :
Portrait de Miss Mène, par Louis GALLAIT (1810-1887) ;
Ferme en Flandre, par Jean-Pierre-François de LAMORINIÈRE (1828-1911) ;
Chaudière en Campine, par Euprosine BEERNAERT (1831-1901) ;
Intérieur d'Etable, par Jean STOBBAERTS (1838-1914) ;
La Saulaie, par Alfred VERWEE (1838-1895) ;
Clairière, par Alphonse ASSELBERGHS (1839-1916) ;
Vue de Knokke et Panorama de Louvain, par Henri VAN der HECHT (1841-1901) ;
Jardin des Religieuses, par Marie COLLART (1842-1911) ;
Léopold II, par Isidore VERHEYDEN (1846-



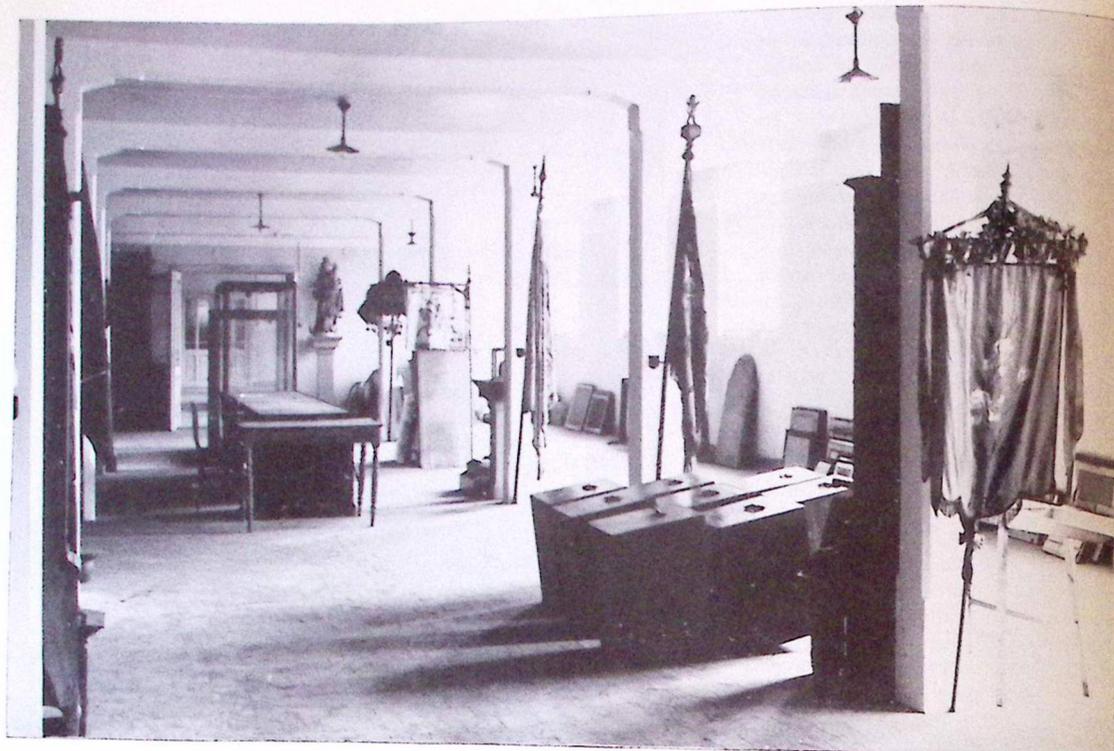
A Tirlemont un nouveau cadre pour le nouveau Musée

UNE des conséquences directes du relèvement progressif du niveau intellectuel de la population, constaté au cours de ces dernières décennies, a été le développement en profondeur des notions d'Art et de Culture et leur concrétisation dans la création notamment de nombreux centres et maisons de la culture et dans la prolifération — le mot est à peine exagéré — des musées et cela tant à l'échelle nationale que provinciale, régionale ou locale sans parler de ces dizaines de châteaux-musées connus jadis seulement de quelques initiés ou privilégiés et ouverts de nos jours à ce qu'il est courant d'appeler le grand public. En ce qui concerne le seul Brabant et sans avoir ni la prétention, ni l'ambition de dresser la liste exhaustive des musées ou établissements similaires créés depuis la fin de la seconde conflagration mondiale, nous croyons intéressant d'étayer notre affirmation à l'aide de quelques exemples de réalisations opérées dans le domaine « muséographique » et qui sont à verser au crédit soit des pouvoirs publics, soit de l'initiative privée. Nous nous contenterons de citer, à titre indicatif, et sans souci de chronologie précise, quelques institutions qui ont vu le jour, aux quatre coins de notre province, au lendemain de la guerre 1940-1945 et qui, à des titres divers, contribuent aujourd'hui à la fois à la sauvegarde et à la mise en valeur de notre patrimoine communautaire. C'est le cas notamment du Musée communal d'Archéologie (1956) à Nivelles, du Musée du Tram (1962) à Schepdaal, du Musée cantonal d'Histoire et d'Archéologie (1967) à Wavre, du Musée communal de Folklore et d'Ethnographie (1961) à Aarschot, de la Maison Ernest Claes à Zichem, du Musée du Père Damien à Tremelo, du Musée Julien Van Nerum à Hoegaarden, du Musée d'Histoire locale (1966) dit Musée de la Porte à Tubize, de la Forge-Musée (1959) à Ittre, du Musée de la Meunerie (1973) à Braine-le-Château, du Musée du Caillou (1951), aujourd'hui propriété provinciale, à Vieux-Genappe, du Musée Wellington (1955) à Waterloo, musée qui fut agrandi à deux reprises par la suite (1965 et 1975), du Musée Horta (1969) à Saint-Gilles, du Musée Van Humbeek-Piron (1965) à



En page de gauche : l'ancienne prison municipale dans laquelle sera installé prochainement le nouveau musée communal de Tirlemont.

Ci-dessus : cette superbe sculpture figurant Saint-Martin partageant son manteau date du début du XVI^e siècle. En attendant des jours meilleurs, cet imposant groupe est « remis » depuis de nombreuses années dans un des halls du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.



Les collections du musée sont depuis plus de trente ans éparpillées dans divers bâtiments communaux. C'est ainsi qu'un grand nombre d'objets (notre photo) ont été déposés dans une vaste salle de l'ancienne caserne, sise Minderbroedersstraat. Cette même salle abrite pour l'instant les archives communales.

Louvain, du Musée du Chemin de Fer à Bruxelles et, tout près de nous, du Musée du Porphyre (1975) à Rebecq-Rognon, sans parler de l'extension spectaculaire des Musées Royaux des Beaux-Arts à Bruxelles, dont les nouvelles salles ultra-modernes furent inaugurées en 1974.

C'est intentionnellement que nous avons omis de mentionner le beau Musée municipal de Diest car nous tenons à lui réserver une place à part dans cette nomenclature le considérant, en tant que réalisation communale, comme un modèle du genre tant en raison de son cadre exceptionnel (plusieurs caves gothiques et une autre romane) du plus haut intérêt archéologique et architectonique que pour l'éclectisme et la valeur des collections rassemblées. Et puis aussi parce que cette magnifique réalisation à verser au crédit de Diest — petite ville qui, ne l'oublions pas, compte à peine

11.000 âmes — a constitué, jusqu'à ces derniers temps, une sorte de reproche permanent à la ville voisine de Tirlemont qui, en sus de ses 24.000 habitants, peut s'enorgueillir d'un passé et d'un patrimoine culturel au moins aussi riches que ceux qu'excipe avec une légitime fierté l'ancienne cité des Orange-Nassau. Jusqu'à ces derniers temps, disions-nous, car, aujourd'hui, les Tirlemontois peuvent redresser la tête. Le nouveau musée, qu'ils attendaient depuis longtemps, sera devenu demain une réalité. Nous disons bien le nouveau musée car un premier musée avait déjà été créé par la municipalité tirlemontoise, en 1896 ; il fut installé dans une pièce du premier étage de l'hôtel de ville. En 1939, sous l'impulsion de Jean Wauters, archiviste de la ville, les collections quittèrent la maison municipale pour des lieux plus propices. Le cadre choisi pour abriter le musée

communal était à la fois simple, charmant et judicieux. Il s'agissait de la chapelle désaffectée de l'Orphelinat et de l'Hospice de Tirlemont, construction, élevée en 1833, d'après les plans dressés par l'architecte de la ville, Drossaert, auteur également de la façade moderne (1836) de l'hôtel de ville de Tirlemont. Dans cet oratoire néo-classique, à nef unique, où la lumière diurne pénètre, feutrée, par une élégante coupole à verrière, l'essentiel des collections de base du musée fut rassemblé. C'est ainsi qu'on y trouvait, à côté de nombreux objets folkloriques, des plans et gravures anciennes, des trouvailles, notamment des monnaies remontant à la période gallo-romaine, des produits provenant d'autres fouilles, telle la tombe romane de Gossoncourt, des œuvres d'art de premier plan, dont les fonts baptismaux romano-gothiques, en granit, montrant sur chacune de leurs quatre faces une tête,

et qui meublaient autrefois l'ancienne église de Rummen, qui fut la proie des flammes en 1741, puis une Vierge brabançonne de \pm 1500, œuvre d'un réalisme saisissant, ensuite une statue de saint Jean-Baptiste, signée Van Uffel, dans la manière de Jean Del Cour, et une Madone mutilée, en albâtre, de la fin du XVI^e siècle ou encore ce retable, en bois sculpté, de la Confrérie des Ames du Purgatoire, qui ornait jadis l'église Saint-Germain, à Tirlemont. Il y avait encore et surtout cette Porte aux Angés (3 m 40 de haut sur 1 m 95 de large) en provenance du couvent des Augustins, sculpture, en chêne, d'une virtuosité inouïe, où abondent les angelots et les figures des vertus ; ce chef-d'œuvre fut exécuté par M. van Beveren vers 1660. Il y avait aussi un monumental couvre-joint (1665) enrichi de feuillages et de mascarons, qui garnissait primitivement la porte du refuge de Sainte-Gertrude, de Louvain. Il y avait enfin, cet extraordinaire groupe figurant la Charité de saint Martin, œuvre de premier plan, à la fois grandiose, imposante et attachante tant par les lignes et détails que par le contraste entre les personnages (un saint Martin idéalisé à l'attitude quasi hiératique et un mendiant d'un réalisme très accentué) ; cette éblouissante sculpture du début du XVI^e siècle est vraisemblablement sortie d'un atelier brabançon, peut-être même de celui de Jean Borman.

Le musée n'eut qu'une existence éphémère et fut pratiquement mis en veilleuse dès l'invasion allemande en mai 1940 ; guerre et occupation n'étant, en effet, pas de nature à promouvoir ou à favoriser les déplacements touristiques ou culturels. A la veille de la libération de notre territoire et plus précisément le 15 août 1944, lors d'une attaque aérienne des Alliés, l'hôpital fut sérieusement endommagé de sorte que l'orphelinat fut réquisitionné pour servir d'hôpital de secours avec comme conséquence que la chapelle de l'orphelinat fut rendue à sa destination première, à savoir la célébration du culte et que la majorité des objets du musée furent entreposés dans divers bâtiments ou relégués dans des greniers. Ce fut, le cas, notamment, des collections de monnaies tandis que le « Saint Martin partageant son man-



Quelques œuvres d'art sont toujours conservées dans la chapelle, aujourd'hui désaffectée, de l'ancien orphelinat et hospice de la ville, tels les fonts baptismaux romano-gothiques de l'ancienne église de Rummen (ci-dessus) et encore la splendide Porte aux Angés (ci-dessous) du couvent des Augustins.



teau », dont nous venons de parler, trouvait asile dans un des halls de l'hôtel de ville. Quelques œuvres cependant demeurèrent dans la chapelle. C'est ainsi que furent conservés « in situ » les fonts baptismaux de Rummen, la Porte aux Angés, le retable de la Confrérie des Ames du Purgatoire et la tombe romane de Gossoncourt, ce qui ne changeait pas grand chose à la situation, les collections restant éparpillées ou remisées. Et les années passèrent : 10 ans, 20 ans, bientôt 30 ans sans que cet état de choses ne soit changé, bien que la question de la création d'un nouveau musée ait été à plusieurs reprises remise sur le métier. Enfin 1975 vint et avec elle non seulement l'espoir, mais aussi la certitude de voir ce vieux projet, si longtemps gardé sous le boisseau, entrer dans sa phase active. En effet, le Conseil communal a décidé, voici quelques mois déjà d'installer le nouveau musée dans l'ancienne prison communale, dans cette « torentje » ou encore ce « cottegoar », comme disent les Tirlemontois, dont l'architecture n'est pas sans rappeler nos donjons moyenâgeux, mais avec du raffinement et de l'élégance en plus grâce à la beauté et à la bonne ordonnance des ornements que porte la façade. Cette construction, sise dans la cour intérieure de la Justice de Paix elle-même érigée à front de la Grand-Place de Tirlemont, sera, bien entendu, entièrement restaurée, mais son aspect extérieur, au demeurant très harmonieux, sera conservé tandis que les salles et locaux seront transformés et aménagés en fonction de leur nouvelle destination. Le coût total de l'entreprise est estimé à 7 ou 8 millions de francs. Comme les travaux vont être entamés incessamment, les édiles communaux ont bon espoir de pouvoir procéder à l'inauguration du nouveau musée dans le courant de 1977. Quoi qu'il en soit, cet aménagement tant attendu ne pourra que rehausser le renom d'une ville au passé historique et économique prestigieux, tout en enrichissant son patrimoine touristique d'une attraction supplémentaire, ce qui, avouons-le, n'est pas pour déplaire en ces temps où la vraie culture constitue peut-être le dernier rempart contre le matérialisme envahissant et débilitant qui nous harcelle de partout.

Rosières-Saint-André

par le chemin des écoliers

NOMBREUX sont les villages et hameaux, tant en Belgique qu'en France, à porter ce bien joli nom de Rosières.

En France, on en compte pas moins de septante. En Belgique, nous trouvons Rosière-la-Grande et Rosière-la-Petite, toutes deux dépendances de Morhet dans la province de Luxembourg. Rosière-Platinière est un hameau de Merbes-le-Château en Hainaut et, dans la province de Liège, nous avons découvert Rosière-Plainevaux.

Plus près de nous, en Brabant, il y a lieu de signaler Grand-Rosière ainsi qu'un Petit-Rosière. Avant la codification postale il régnait parmi toutes ces « Rosières » une certaine confusion. Alors, pour distinguer la commune de ses nombreuses consœurs, on ajouta au nom de Rosières celui de Saint-André, patron de l'église paroissiale.

Depuis l'instauration en Belgique du code postal toute méprise est définitivement écartée car Rosières-Saint-André se désigne actuellement sous le « 1331-Rosières », moins poétique certes mais plus efficace pour les PTT.

Par contre, la controverse au sujet de l'origine du nom persiste. Les uns soutiennent que les vastes champs de roseaux bordant la Lasne, qui baigne Rosières sur 2/5mes de ses capricieux méandres, sont à la base du nom de Rosières, tandis que d'autres optent résolument pour les roses sauvages. Ayant parcouru toute la vallée de la Lasne et contemplé à loisir et à perte de vue ces vastes marécages, nous nous rallions volontiers à la thèse selon laquelle Rosières trouverait son étymologie dans les champs de roseaux.

UN PEU D'HISTOIRE

Les seigneuries d'Overysse et de Rosières ont été au XVIIIe siècle successivement aux mains de Maximilien-Emmanuel, comte et prince de Hornes (1719), et de sa fille Marie-Thérèse-Josèphe (1764), épouse du Prince Philippe de Salm-Kirbourg. Il existait également sur le territoire de Rosières une importante seigneurie dite de Rosierbois, relevée en plein fief de la Cour

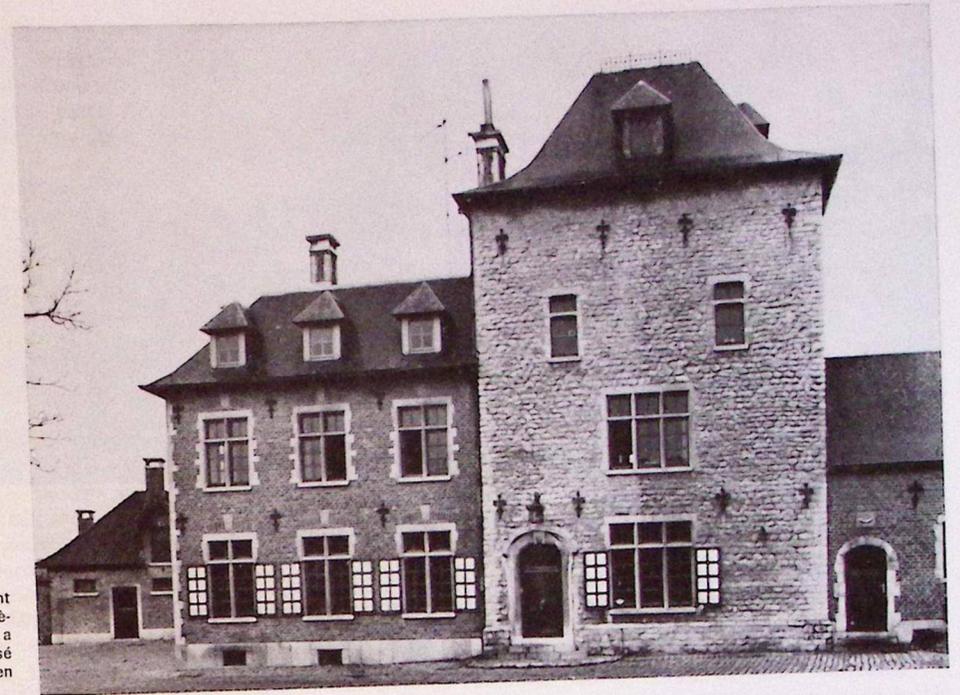
féodale de Brabant. Cette seigneurie fut notamment achetée, en 1714, par Thomas de Fraula et relevée, en 1742, par son fils Jean-Guillaume-Joseph, vicomte de Fraula.

DES ARMOIRIES POUR ROSIERES

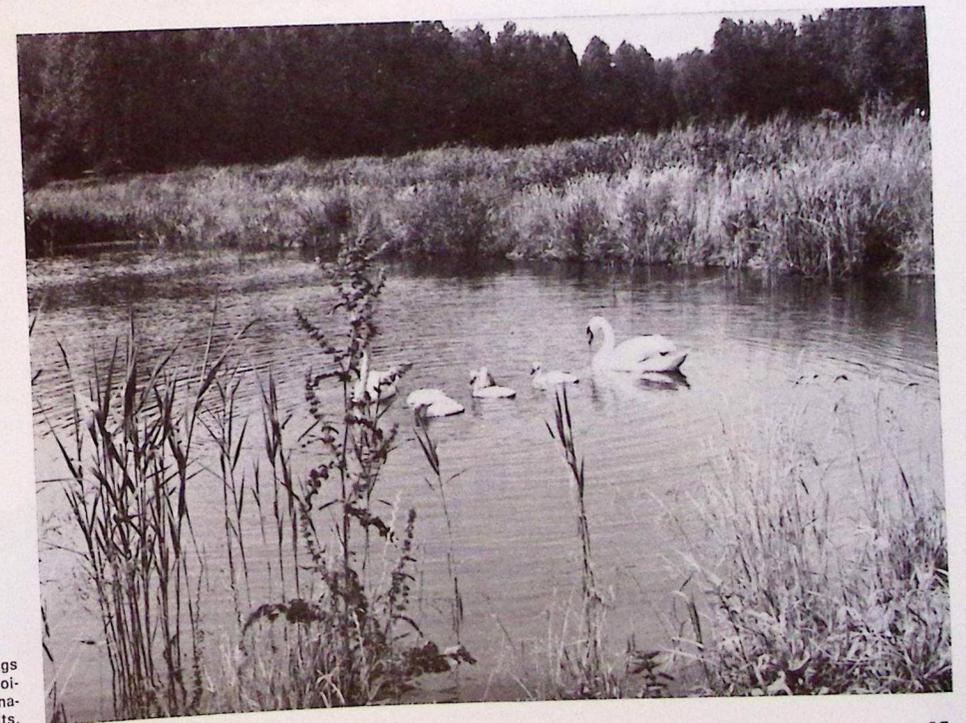
Malgré la fusion des communes les vieux Rosiérais estiment souhaitable à plus d'un titre que leur communauté conserve le caractère qui lui est propre parce que le respect des particularités locales contribuera à l'harmonie des entités nouvelles. C'est pourquoi le très actif et efficace Syndicat d'Initiative de Rosières a adopté un blason, qui témoigne de l'originalité du village et de son histoire.

Normalement le choix aurait dû se porter sur le sceau qu'employèrent jadis ses échevins. Or la seule empreinte qu'on possède date de 1703 et Rosières, à l'époque Rozieren, appartenait aux seigneurs d'Yssche. De plus ce sceau porte un Saint Martin, patron de l'église d'Overijse, alors que les Rosiérais auraient été ravis si cela avait été un

par Jean DEMULLANDER



Plantée au point culminant (110 m d'altitude) de Rosières, la Ferme de Woo a gardé de son lointain passé ce robuste donjon construit en pierres blanches.



Une eau limpide, des étangs romantiques, des coteaux boisés, ...oui, à Rosières. La nature a gardé tous ses droits.



Le centre de Rosières, tel qu'il apparaît des abords de la Ferme du Planiau.

Saint André et, de toutes façons, ces armoiries ont été attribuées officiellement à Overijse depuis 1840.

Un document, sous la forme d'une plaque de cuivre gravée et scellée dans l'église, à la droite du chœur, fournit alors les éléments héraldiques propres

à Rosières. Cette plaque, qui recommande aux prières des fidèles le Vicomte de Fraula, porte également les armoiries de cette famille ayant régné sur Rosières.

C'est sous cette couronne comtale aux trois fleurs de Rosierbois que les Rosi-

ers d'aujourd'hui continueront donc à s'affirmer.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune de Rosières est limitrophe de Genval, Overijse, Bierges, Limal, Wavre et Rixensart. Elle est située à

19 kilomètres de Bruxelles et à 5 kilomètres à peine du centre de Wavre. Au seuil de l'église on relève une altitude de 49 mètres, laquelle passe à 110 mètres à la Ferme de Woo, point culminant du village.

La commune compte à peu près 450 hectares dont 26 hectares de bois et de plans d'eau. La partie la plus importante par son nombre d'habitations monte de l'église vers le hameau de Woo (ou du Haut) tandis qu'une partie moindre avoisine le pont sous l'autoroute E40 (Bruxelles-Namur).

A cheval sur la frontière linguistique, le territoire de Rosières fait partie du bassin hydraulique de l'Escaut. Sa rivière principale est la Lasne qui roule ses eaux vers la Dyle en passant par Tombeek. Des cours d'eau moins importants mais d'égale beauté, qui se jettent dans la Lasne, portent les noms de ruisseau de Champles, Flétry et rivière d'Argent (ou Argentine).

Depuis 1822, Rosières fait partie du canton administratif de Wavre tandis que la paroisse dépend du doyenné de Rixensart.



Dans cette ancienne chapelle dépendant de la Ferme du Prince, le sculpteur Patrick avait installé, jusqu'il n'y a guère, son atelier.

ROSIERES QUI ETES-VOUS ?

S'il fallait définir ce village plein de charme on pourrait dire, en paraphrasant Monsieur Giscard d'Estaing, parlant de la France : ce n'est pas ce qu'il y a de plus grand ni de plus beau, mais c'est certes ce qu'il y a de meilleur et nous ajoutons : de meilleur au Roman País de Brabant. Surtout que Rosières ne manque pas de sites, de constructions et d'activités communautaires dignes d'intérêt. Aussi n'hésiterons-nous pas à le visiter en détail en parcourant ses deux promenades élaborées par le Syndicat d'Initiative local et fléchées, au moyen de sympathiques hexagones, par les soins de la Fédération Touristique de la Province de Brabant.

ROSIERES-SAINT-ANDRE PAR LE CHEMIN DES ECOLIERS

En quittant la gare de Genval et, arrivé à hauteur de l'église Saint-Pierre, on emprunte la rue de Rosières, jadis rue de Maubroux, qui conduit en droite ligne au village agricole et résidentiel

qui porte le si joli nom dont nous avons déjà vu l'étymologie.

En descendant donc la rue de Rosières et laissant en bas, à gauche, le lac de Genval on aborde bientôt un rond-point très vaste où se touchent quatre communes : Genval, Overijse, Rixensart et Rosières. Pour pénétrer dans ce charmant village à larges zones résidentielles, on peut prendre, à droite, la rue de La Hulpe, ou monter la voie abrupte qui s'ouvre devant nous. C'est la rue de Genval. Elle est mitoyenne de Rosières et d'Overijse et conduit au hameau de Woo, point culminant d'où l'on a une belle vue panoramique sur les bois de Rixensart ainsi que sur les vastes plaines de Malaise (Maleizen). Du côté de Malaise, en direction d'Hoellaart et d'Overijse on aperçoit, à perte de vue, d'innombrables serres à raisins, plantées à flanc de coteaux. Le long de la route, des échoppes offrent aux passants des jolies grappes du noble fruit, de succulentes tomates ainsi que des poires et pommes, du producteur au consommateur, dans toute leur fraîcheur. Et c'est ici également que nous découvrons la vieille Ferme de Woo (ou du Haut) qui, fut au XVIIIe siècle,

le château du vicomte de Fraula, seigneur de Rosierbois. Transformé en ferme agricole, le bâtiment a conservé de son lointain passé un beau corps de logis en pierre blanche et un joli donjon. Une petite chapelle, s'ouvrant sur le salon, existe encore, quoique désaffectée.

Les seigneurs de Rosierbois portaient trois roses dans leurs armoiries mais ces fleurs ne sont cependant pour rien dans l'étymologie du nom de Rosières comme nous avons pu le voir plus haut. Ayant entrepris notre périple dans Rosières par son point culminant et ayant découvert l'ancien manoir des seigneurs féodaux, il nous a été possible, au cours de cette halte, brève mais instructive, de pénétrer plusieurs aspects de ce village de rêve, notamment sa géographie, sa topographie et quelques facettes de son histoire lointaine.

EN PARCOURANT LES CHEMINS TOURISTIQUES

Par les rues de Rosierbois, des Bergères, la rue Jolie et l'étroit sentier du Striquet, nous descendons maintenant dans la vallée de la Lasne en longeant

La Ferme du Prince, datant de 1783, vient d'être convertie en avenant relais gastronomique.





A l'angle de la rue de Tombeek et du chemin du Tilleul, ce tableau charmant formé par une vieille chapelle gardée par de pittoresques saules têtards (site classé).

la Ferme du Moulin, qui est le siège et abrite les écuries d'Hippotour, vaste entreprise de tourisme équestre. On traverse ici la Lasne et le chemin vicinal longe de majestueux plans d'eau. Ces magnifiques étangs, où l'on se livre d'ailleurs à des recherches piscicoles, sont d'une extraordinaire clarté permettant de percevoir les poissons raclant le fond.

A notre droite, comme toile de fond d'un environnement luxuriant, les bois

de Rixensart, propriété des Princes de Merode. Au tournant du chemin surgit brusquement une bâtisse insolite en béton et que nous aurons tôt fait d'identifier comme un « bunker », vestige de la dernière guerre.

Poursuivant notre chemin à travers ce site enchanteur nous passons bientôt devant la Cense du Planiau, belle ferme datant du XVII^e siècle. Plus loin nous franchissons le Flêtry qui va paisiblement rejoindre la Lasne dans les prés

voisins pour traverser avec elle l'auto-
route Bruxelles-Namur. Aussi passe-
rons-nous également, par ce pont, sous
l'E40 car, de l'autre côté de la route,
nous attendent encore d'agréables dé-
couvertes. Le fléchage touristique dans
la promenade du Prince s'oriente vers
la gauche, tandis qu'un autre hexagone
vous invite à parcourir le beau quartier
résidentiel des Templiers, car nous
sommes effectivement en face de l'an-
cien domaine de l'ordre illustre des
Templiers et leur couvent se dressait
non loin de là, dans le bois.

Devant nous, le somptueux domaine du
Beauséant, que nous admirons après
une courte incursion dans la promenade
des Templiers. Revenant sur nos pas,
le long de l'autoroute, nous allons main-
tenant aborder la plaine de Tombeek
au pied du Mont de Vénus.

A l'entrée du chemin de campagne,
vers la Verte Voie, se dresse la Ferme
du Prince, datant de 1783, selon le mil-
lésime gravé dans la façade latérale.
Elle fut dénommée ainsi pour avoir
appartenu au Prince de Merode. Actuel-
lement la ferme s'est découverte une
vocation de relais gastronomique. La
ferme forme un vaste complexe de
bâtiments dont fait partie une ancienne
petite église désaffectée. Patrick, sculp-
teur bien connu, en avait fait son atelier
et y exposait ses œuvres. La suite des
constructions au-delà du restaurant sont
à usage d'écuries et manège d'un club
équestre local.

Devant la cour d'honneur de la vieille
ferme se trouve une ancienne chapelle,
dédiée à Dieu et à Notre-Dame de Bon
Secours par Pierre Cordier et Maria
Kumps, sa femme, censeurs de « La
Fosse ». La Commission des Monu-
ments et des Sites a obtenu le classe-
ment de cette ravissante chapelle ainsi
que de l'arbre dit « Arbre du Ballon »
ou Gros Tilleul, plusieurs fois cente-
naire, datant, paraît-il, de l'époque de
Charles-Quint. On le trouvait près du
chemin dénommé Verte Voie, à notre
droite, après avoir dépassé la Ferme
Terfosse. Hélas, lors de notre dernière
et récente visite, une surprise pénible
nous attendait. De ce bel arbre sécu-
laire, il ne restait plus qu'un bout de
tronc évidé et calciné. Des vandales y
boutèrent le feu. Il s'était consummé
pendant des jours et des semaines en
une lente agonie. De ce morceau de

nature, qui fit la fierté des gens de
Rosières, il ne nous reste plus au-
jourd'hui que le souvenir perpétué
heureusement par la pellicule.

Non loin d'ici, nous a-t-on confié,
Charles-Quint se serait embourbé dans
les marécages de la Lasne. Il fit don
aux habitants du lieu de terres en guise
de remerciement pour l'avoir sorti de
l'ornière. Ces terres furent vendues
mais le bénéfice annuel est encore de
nos jours réparti entre la population
locale.

Retournons maintenant sur nos pas et
pénétrons une nouvelle fois dans le vil-
lage par le pont de l'autoroute. A notre
droite se trouve l'église, de style clas-
sique, dont le presbytère fut construit
en 1633. Dans le jardin de la cure une
Grotte de Lourdes, construite par les
enfants en 1899.

Une visite à l'église ne décevra pas
puisque nous y trouverons, scellée dans
le mur à la droite du chœur, l'historique
plaque de cuivre gravée aux armes des
seigneurs de Rosierbois: les trois
roses. Une belle statue de Saint André,
très ancienne en pierre sculptée, se
trouve au-dessus de la porte d'accès
au jubé.

Devant l'église s'ouvre la rue du Bois
Bosquet, laquelle grimpe raide vers
le hameau de Woo. A gauche, une
vieille bâtisse abrite la maison commu-
nale. Pourtant, si nous tenons à jeter
un coup d'œil à une vieille et quelque
peu délabrée chapelle dédiée à Saint
Roch et à Saint Guidon, nous emprun-
terons plutôt la rue de La Hulpe, puis,
par les rues de Kwakebienne et de la
Procession, nous atteignons à nouveau
la rue du Bois Bosquet au coin de la-
quelle une chapelle élevée à Saint Roch
porte la date de 1866. Près de cette
chapelle, nous rencontrons encore un
de ces sympathiques hexagones qui,
tout au long de notre promenade, auront
guidé le captivant périple du Prince
et des Templiers.

Nous touchons à la fin de cette excu-
sion car, en grimant encore pendant
quelques centaines de mètres, nous
nous retrouvons à nouveau à notre
point de départ, le hameau de Woo et
nous sommes ainsi passés de 49 à
110 mètres d'altitude.

Nous descendons maintenant par l'ave-
nue Englebert et les rues de la Petite
Cense et des Bergères jusqu'à la rue

de La Hulpe. D'ici nous mettons le cap
N-O, c'est-à-dire que nous empruntons
la chaussée en tournant à droite, puis,
deux cents mètres plus loin, nous pre-
nons à gauche, vers Rixensart, la rue
de l'Institut.

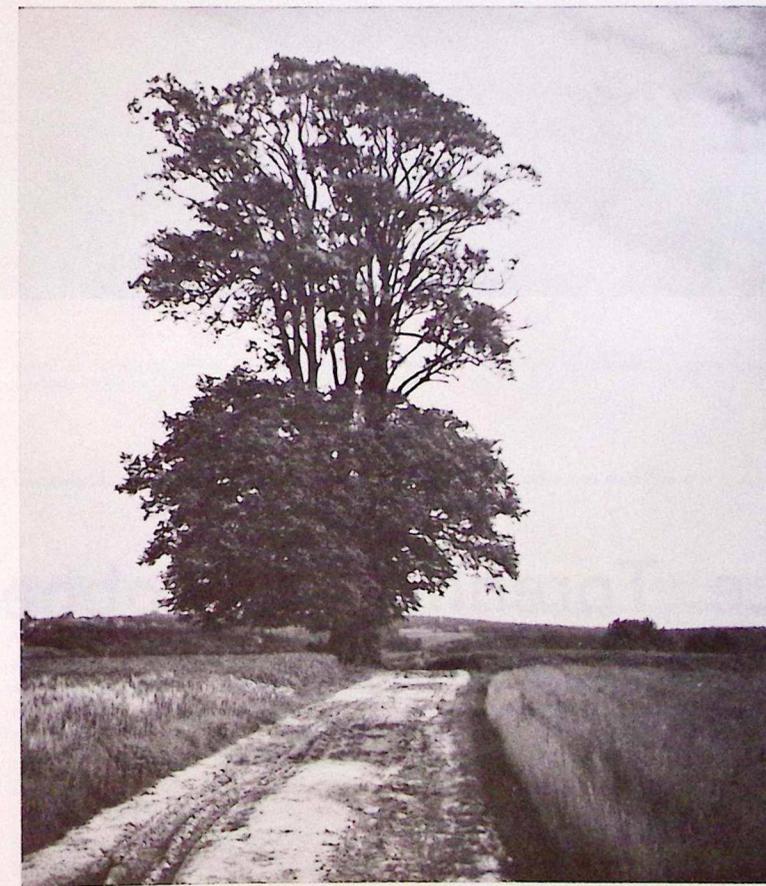
A notre droite, les belles pépinières et
plantations horticoles de Central Jar-
din, en face le Bois de Cendehill dans
lequel est niché un laboratoire de pro-
duits pharmaceutiques d'importance
mondiale.

Au bout de la rue de l'Institut, nous ren-
controns, à notre droite, la rue de
Limalsart dégringolant littéralement du
château des Princes de Merode vers
le lac de Genval en longeant au pas-

sage l'accueillante hostellerie « Le
Lido » aux poétiques pièces d'eau avoi-
sinant la Lasne que nous traversons
une dernière fois.

C'est ici que se termine cette randon-
née laquelle, pédestrement, peut s'éti-
rer sur une journée entière soit de
10 à 18 heures avec pique-nique cham-
pêtre dans plus d'un lieu enchanteur
comme le Bois des Templiers, le Mont
de Vénus ou encore en bordure des
romantiques étangs de Rosières, parmi
les églantiers et roseaux, à moins que
nos marcheurs ne préfèrent déjeuner
ou dîner, à la carte, dans un des deux
restaurants établis le long de ce mer-
veilleux circuit.

Le Gros Tilleul, qui domina pendant des siècles la campagne de Rosières et qui fut lui aussi classé pour sa valeur esthétique, n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir; il s'est consumé, victime de la méchanceté des hommes.





En page de gauche : c'est sous cet angle qu'en venant du centre du village de Kobbegem, on découvre la jolie ferme du Torenhof. A l'avant-plan, le petit oratoire campagnard dédié à saint Géry, aujourd'hui délabré.

Ci-dessus : le corps de logis de la ferme, portant au-dessus de la porte d'entrée le millésime 1754, appartient à l'architecture classique de l'époque.

Le Torenhof à Kobbegem

A environ 11 km de Bruxelles, entre cette ville et Asse, à droite de la chaussée de Gand, on distingue, à 1 km de celle-ci, une spacieuse ferme de laquelle émerge une massive tour médiévale. C'est le Torenhof (Ferme de la Tour), à Kobbegem. Elle est bien connue dans ce coin typiquement brabançon, resté agreste malgré les dernières extensions, toutes proches, de la capitale toujours plus envahissante.

UN SITE ANCIEN

L'emplacement où se trouve la ferme doit avoir constitué le noyau d'un domaine d'origine franque. Déjà, de bonne heure aussi, un oratoire, sous le vocable de saint Géry, évêque de Cambrai († 625), s'élevait à côté de la ferme. Cet oratoire formait alors le centre d'une paroisse. Celle-ci fut scindée en deux, lorsqu'au Moyen Age, le centre primitif fut déplacé vers son emplace-

ment actuel. Là fut érigée l'église, dédiée à sainte Marie-Madeleine, servant encore de nos jours d'église paroissiale. Le droit de patronage de ces deux oratoires était entre les mains de la puissante abbaye bénédictine de Saint-Bavon, à Gand, hormis la chapellenie de Notre-Dame dans l'église Saint-Géry dont le bénéficiaire était à la nomination des seigneurs du lieu. En 1576, il y avait encore toujours deux églises, dans le sens canonique, à Kobbegem,



Le massif donjon (vers 1300) servit à l'époque de tour de défense et de refuge pour les villageois. Notre photo, prise en 1974, montre que la flèche n'a pas résisté à la morsure du temps.

mais une vingtaine d'années plus tard, l'église Saint-Géry disparut définitivement. Suite, semble-t-il, à l'état de délabrement fort avancé où elle vint à se trouver depuis qu'elle avait été abandonnée au cours des années consécutives aux troubles religieux. Les habitants avaient tous pris l'habitude, entre-temps, de fréquenter l'église du centre du village. Encore actuellement cependant la « Sint-Gorikstraat » (rue Saint-Géry), allant de ce centre vers le Torenhof évoque le souvenir de

l'oratoire primitif. Celui-ci se trouvait dans la prairie, à gauche de la tour. Le propriétaire de la ferme nous a rapporté qu'il avait entendu dire jadis par des personnes âgées que l'on avait retrouvé des ossements humains en retournant le sol à cet emplacement qui, durant des siècles, servit également de lieu de sépulture.

PROPRIETAIRES DE LA FERME

Au Moyen Age, le Torenhof constituait

un fief important qui dépendait des seigneurs de Bigard. En 1307, ce fief était entre les mains d'Elisabeth de Cobbehem, épouse du chevalier Gauthier de Wineghem. Ceux-ci, étant décédés sans enfants, le bien passa à Egide de Quarebbe. De là, l'appellation de « Hof te Quarebbe » que porta durant une longue époque le domaine. Au XV^e siècle, il était en possession de Guillaume de Quarebbe, frère du seigneur d'Asse. D'après le dénombrement des foyers en Brabant, de 1440, la seigneurie était alors déjà indépendante de celle de Bigard. Elle avait sa propre cour censale avec de nombreux censitaires, surtout à Kobbegem même. Le Torenhof devint l'apanage des Cottereau, les puissants seigneurs d'Asse. En 1561, Josse d'Oyenbrugghe, qui avait épousé Anne de Cottereau, fit relief de la seigneurie de Kobbegem devant la cour féodale du Brabant. Toutefois, en 1600, les Cottereau, par retrait lignager, rentrèrent à nouveau en possession de ce bien de leurs ancêtres. Mais par le mariage de Catherine de Cottereau avec Philippe-François-Joseph Taye, marquis de Wemmel, la seigneurie de Kobbegem, comportant, entre autres, le Torenhof, entra dans cette dernière famille. Marie-Josèphe Taye, dernière descendante de celle-ci, épousa Jean-Antoine Vandernoot, seigneur de Haeren, dont le fils, Maximilien-Louis, marquis Vandernoot d'Assche, vendit, en 1830, le Torenhof à l'avocat De Vleeschoudere. Plus tard, le bien devint la propriété de la famille Otto de Mentock. Lorsque, en 1949, M. Alfred Otto de Mentock décéda, la ferme Torenhof avait encore une contenance de 53 ha. et ses terres s'étendaient jusqu'au-delà de la chaussée de Gand. Au cours de la même année, l'un des héritiers, M. John Otto de Mentock vendit le Torenhof, avec environ 16 ha. de terres au fermier, M. René Van den Houste, actuel propriétaire, qui continue l'exploitation agricole.

LA TOUR MONUMENTALE

Le Torenhof forme un quadrilatère pittoresque. L'ensemble des bâtiments,

hormis la tour, est blanchi au lait de chaux.

La tour gothique, en pierre blanche, est vraiment une construction intéressante, datant de vers 1300. Elle appartient à l'architecture militaire de l'époque et est du même type que le remarquable donjon du château de Rivieren, à Ganshoren, qui pourrait lui être antérieur de quelques années.

La tour du Torenhof, sur plan carré, fut le donjon d'une demeure fortifiée, posée vraisemblablement à cet endroit pour la défense de l'ancienne route qui reliait Bruxelles à la Flandre. C'était donc un poste avancé du duché de Brabant, à l'instar de plusieurs autres disséminés dans les campagnes autour de Bruxelles.

La bâtisse en pierre atteint une hauteur d'environ 15 m et abrite deux étages, au-dessus d'une cave avec voûte en berceau, d'environ 4 m de profondeur.

Les murs extérieurs sont percés de meurtrières et sont munis, dans leur partie supérieure, de typiques consoles.

La flèche pyramidale, en chêne, comporte, de part et d'autre, une lucarne et des alvéoles de colombier sur la face sud. Haute de 10 m environ, elle confère donc à l'ensemble de la tour une hauteur totale de 25 m.

La salle du premier étage que nous avons pu visiter, grâce à l'obligeance du propriétaire, n'est accessible que par un escalier en pierre de 10 marches et ensuite au moyen d'une échelle.

Cette salle est vraiment imposante, avec sa superbe voûte ogivale dont les nervures reposent sur quatre consoles ornées de têtes humaines aux traits fort caractéristiques. La cheminée monumentale, également en pierre blanche, appartient au gothique de la fin du XV^e siècle. Ses jambages, délicatement sculptés, ont une gorge ornée de petites roses. Quant aux supports de la cheminée, ils sont aussi à têtes humaines. En ce qui concerne le deuxième étage, il servit longtemps de colombier, dont l'usage, sous l'ancien Régime, était un privilège seigneurial.



Minutieusement restauré en 1975, le donjon a retrouvé son aspect primitif.

Durant plusieurs années, la tour, classée depuis 1951, sur proposition de la Commission Royale des Monuments et des Sites, offrait un triste spectacle, avec sa flèche entièrement consumée par le temps. En 1975, la bâtisse fut heureusement restaurée. La typique flèche ardoisée a repris sa forme initiale et signale, au loin, l'un de nos plus curieux vestiges campagnards brabançons.

En ce qui concerne le corps de logis de la ferme, à droite de la tour, il porte,

au-dessus de la porte d'entrée, la date de 1754. Il appartient à l'architecture classique de l'époque. Primitivement son toit était de chaume, remplacé par les tuiles actuelles.

A front de rue, au dernier tournant, un modeste petit oratoire campagnard, visiblement à l'abandon, remonte à l'époque romantique. Il est dédié à saint Géry et fut érigé à cet endroit pour commémorer le souvenir de l'ancienne église disparue, mentionnée plus haut.

Chapelles en Brabant

par Yvonne du JACQUIER,
archiviste honoraire
de Saint-Josse-ten-Noode

On a mis à l'honneur — et avec raison — nos imposantes cathédrales dont la beauté incontestée attire des foules sans cesse renouvelées. Grandioses, elles sont un peu comme les demeures d'un Dieu tonnant, d'un Dieu puissant, régnant très haut par-dessus les humbles créatures. Pour les édifier, il a fallu la volonté des rois ou des seigneurs, l'argent des masses, le labeur de centaines d'artisans. Plus près, beaucoup plus près de nous sont les modestes chapelles égaillées par les champs, plantées au carrefour de deux chemins ou à l'ombre d'un arbre. Elles furent construites souvent par la volonté d'un seul homme ou d'une petite communauté rurale, soit en hommage à quelque saint patron, soit en témoignage de gratitude pour une faveur obtenue.

Quand nous voyons un de ces minuscules oratoires, isolé parmi les blés ou les épeautres, nous essayons d'imaginer le lointain ancêtre qui le fit construire, qui vint, à pas lents, suivre l'avancement des travaux et le jour enfin où, suivi des fidèles, le pasteur vint bénir la chapelle toute neuve, toute

pimpante. Il y a de cela un, deux, trois siècles, parfois davantage ; depuis lors, des hommes, des femmes y sont venus prier, déposer un fardeau souvent trop lourd en espérant quelque céleste intervention.

D'émouvantes chapelles au seuil poli par le passage de milliers de suppliants, notre beau Brabant en possède des centaines. Nous en avons repéré quelques-unes, mais nos découvertes ne sont pas limitatives ; il en existe beaucoup d'autres. Du moins, nous l'espérons, aurons-nous attiré sur elles l'attention, non seulement des croyants mais de tous ceux qui sont sensibles à la beauté simple des choses et aux témoignages qu'à travers les siècles nos frères ont semés sur la terre brabançonne.

En rêvant à ces chapelles, nous nous sommes rappelé le temps — bien lointain déjà — où nous habitions Nivelles ; nous avons revu en pensée Bois-Seigneur-Isaac, Hal et la route étroite qui reliait, en passant par Braine-le-Château, ces deux pôles du culte marial. C'est à vélo que nous faisons nos promenades, par un chemin calme, tracé

entre des champs vallonnés, un chemin où l'on respirait encore l'air pur de la campagne.

BOIS-SEIGNEUR-ISAAC

Bois-Seigneur-Isaac devrait son nom à un certain Isaac, seigneur du lieu, qui y aurait fait planter un bois.

L'endroit est connu pour le culte du Saint-Sang de Miracle, mais aussi parce qu'on y vénère Notre-Dame de Grâce et de Consolation. Selon la tradition, l'original de la statue a été transféré à l'église d'Iltre en 1336. En cette année de malheur, la peste sévissait au village ; les habitants demandèrent à « emprunter » la statue pour la conduire en procession. Le fléau disparut aussitôt ; les fidèles sollicitèrent et obtinrent la faveur de conserver la Vierge salvatrice. C'est donc une reproduction — fort ancienne d'ailleurs — que l'on vénère en la chapelle de Bois-Seigneur, à l'autel situé à gauche du chœur.

En 1405, la nuit du mardi au mercredi avant la Pentecôte, le Christ apparut au chevalier Jean du Bois (descendant du seigneur Isaac) se plaignant de l'in-

différence et de la méchanceté des hommes. Le Christ revint à plusieurs reprises demander réparation. Le 5 juin suivant, vendredi précédant la Pentecôte, Jean du Bois assista à la messe en la chapelle proche de son château. Tandis que le prêtre s'efforçait de détacher une parcelle d'hostie qui adhérerait au corporal, des gouttes de sang perlèrent et coulèrent jusqu'au matin suivant. Un tel prodige attira les foules ; depuis lors, le corporal miraculé fut et reste l'objet d'une grande dévotion.

C'est à la Pentecôte surtout, époque anniversaire des miracles, que les pèlerins viennent très nombreux vers Bois-Seigneur. Ils en profitent souvent, après avoir prié, pour se rendre à Hal où, à la même époque, on vénère la célèbre Vierge noire.

Mais avant de les suivre, attardons-nous encore quelque peu à Bois-Seigneur-Isaac situé, en réalité, sur le territoire d'Ophain.

La chapelle actuelle est accolée à un monastère de Prémontrés. Elle fut édiflée au XVe siècle, en style gothique simple. Le maître-autel, en style baroque, est surmonté d'un tableau exaltant l'Eucharistie. Les murs du chœur sont décorés de lambris en bois sculpté où sont encastrés des tableaux rappelant le miracle du Saint-Sang.

C'est dans une petite chapelle voisine, aux gracieuses voûtes ogivales, que les moines conservent l'ostensoir contenant le corporal sacré où apparaissent encore les taches de sang que le temps a bruni.

Le grand pèlerinage a lieu le lundi de Pentecôte. Il y a aussi un petit pèlerinage qui se déroule le matin de la Pentecôte pour assister à une messe et continuer ensuite vers Hal.

D'aucuns prétendent que c'est pour la chapelle de Bois-Seigneur-Isaac que le comte de Hainaut aurait commandé l'Agneau mystique. La mort l'aurait pris avant qu'il puisse réaliser ce don et sa fille aurait vendu le tableau à Gand. Nous donnons ce détail sous toutes réserves.

Depuis plusieurs siècles, le culte du Saint-Sang est devenu prépondérant à Bois-Seigneur-Isaac ; pourtant les pèlerins continuent d'élever leurs pensées aussi vers la Vierge. Un vieux chroniqueur n'a-t-il pas naïvement appelé ce coin de Brabant « le jardin de Marie » ?



Bois-Seigneur-Isaac : la chapelle gothique (classée) du Saint-Sang est desservie de nos jours par des religieux de l'ordre des Prémontrés.

Une très petite chapelle montée sur fût est érigée en bordure du domaine, le long de la route de Hal. Elle porte la mention :

D.O.M.

Consolation des Affligés
bâtie par le prieur et religieux
de Bois-Seigneur-Isaac... IX.1783

OPHAIN

Pour terminer ce parcours à Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, nous pousserons jusqu'à la chapelle de Notre-Dame des Belles Pierres, située dans la campagne, non loin de l'église paroissiale d'Ophain. La tradition raconte qu'au XVe siècle, un berger faisait paître son troupeau tout près d'une aubépine dans laquelle il avait placé une statue assez fruste

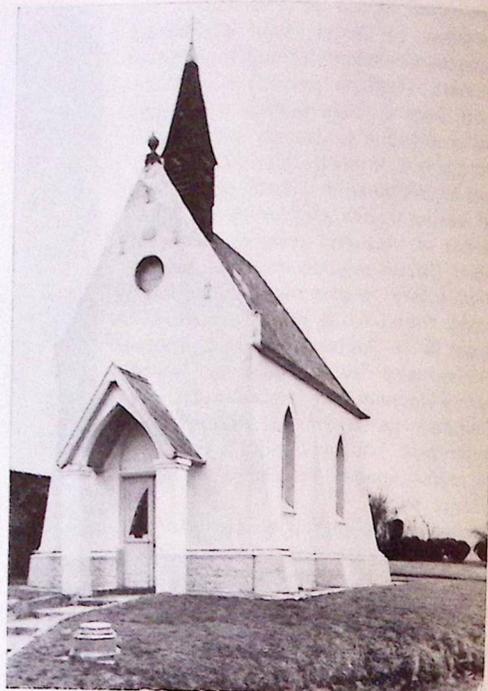
de la Vierge ; il l'avait sculptée lui-même. Un jour, il fut distrait dans ses prières par une pie bavarde ; bien qu'il lui jetât de petites mottes de terre, elle s'obstina à jacasser. A force de détacher les mottes du bout de sa houlette, il mit au jour des pierres sculptées et c'est depuis lors que ce lieu porte le nom de « Belles Pierres ». Le berger avait ainsi découvert les vestiges d'un temple païen, peut-être d'un culte druidique. Avertis de ces faits insolites, les habitants montent vers le pâturage et se mettent à vénérer la petite Vierge. Enfin, ils décident de construire une chapelle. Le sanctuaire fut consacré solennellement le 12 août 1457 par l'évêque de Cambrai.

La chapelle de Notre-Dame des Belles Pierres connut heurs et malheurs ; elle



A droite : la chapelle de Notre-Dame des Belles Pierres, qui se dresse dans la campagne d'Ophain, fut réédifiée, en 1927, à l'emplacement de l'oratoire primitif.

A gauche : une des sept petites chapelles évoquant les sept Douleurs de la Vierge et qui ornent le jardin aménagé derrière la chapelle de Notre-Dame des Belles Pierres.



fut saccagée par les Gueux au XVI^e siècle et la Révolution Française lui fut fatale ; finalement, elle disparut tout à fait ; son aire était devenue un jardin. Quant à la statue, elle fut recueillie par une famille pieuse qui, en 1918, la rendit, à l'église paroissiale.

Le curé d'Ophain fit rechercher l'endroit exact de l'ancien sanctuaire ; on le découvrit et une nouvelle chapelle fut édifée : on l'inaugura le 12 juin 1927 ; ainsi Notre-Dame des Belles Pierres, après plus d'un siècle, reprit possession de sa demeure.

Autour du monument, on a érigé, sur stèles, sept petites chapelles à bas-reliefs rappelant les VII Douleurs de la Vierge.

L'oratoire, entouré de ses sept stèles, pourrait former, dans ce jardin, un gracieux ensemble s'il n'était déparé par un garage malencontreux élevé en bordure du terrain.

De nombreuses chapelles, souvent très modestes, sillonnaient jadis la campagne d'Ophain. Beaucoup ont disparu. Le promeneur attentif en découvre en-

core, accolées à un mur de ferme ou plantées dans les champs.

Signalons « Le Bon Dieu qui croque » non loin d'une bretelle de l'autoroute. Elle fut longtemps négligée et le vent, secouant les ferrures, produisait un bruit étrange qui a amené les habitants à l'appeler « Le Bon Dieu qui croque ». Aujourd'hui la chapelle est restaurée, mais le nom demeure.

BRaine-le-CHATEAU

Braine-le-Château est un des plus pittoresques villages du Brabant et les touristes le hantent depuis longtemps. A l'époque où les peintres étaient volontiers paysagistes, bon nombre d'entre eux y plantaient leur chevalet, surtout à l'orée du Bois du Chapitre. Là se dresse la chapelle de Notre-Dame-au-Bois qui, dans son état actuel, date de 1740. Mais sa légende remonte à 1697. Selon la tradition, un certain fermier, Pierre Duchesne, rentrant d'une course à Saintes, vit des enfants qui

jouaient avec une statuette en bois représentant la Vierge Marie. Il trouva leur geste presque sacrilège et leur proposa d'échanger l'image sainte contre des jouets. Très pieux, Pierre Duchesne crut voir là un signe du ciel ; il fit construire, ce que nos amis liégeois appellent une potale et l'accrocha à un arbre. Très vite, des villageois montèrent implorer cette Vierge arrivée là d'une façon qui leur parut miraculeuse. Le bailli de Braine-le-Château s'en mêla et, en 1740, fit édifier la chapelle en moellons, surmontée d'un clocheton, telle que nous la connaissons aujourd'hui. On y vint — et on y vient encore — en pèlerinage ; des messes y sont célébrées tous les vendredis du carême, ainsi que le premier mai et le premier lundi de juillet.

Il y a une quarantaine d'années, elle était bien isolée, au milieu des bois et des bruyères qui lui conféraient une infinie poésie. Las ! les lotisseurs sont venus ; les bois ont fait place à des villas entourées de jardins. On a conservé à la chapelle la protection de

quelques grands arbres, mais la création d'un quartier résidentiel lui a fait perdre un peu de son mystère.

Récemment des voleurs se sont introduits dans l'oratoire et y ont dérobé la statuette qui, de facture rudimentaire, semblait être toujours celle mise à l'honneur par Pierre Duchesne ; elle n'a jamais été retrouvée. M. l'abbé D'Août, curé de Braine-le-Château, a fait sculpter une nouvelle statuette par M. Colruyt de Hal ; l'artiste, tout en fignant quelque peu, s'est efforcé de donner à la nouvelle Vierge un aspect très simple, très dépouillé.

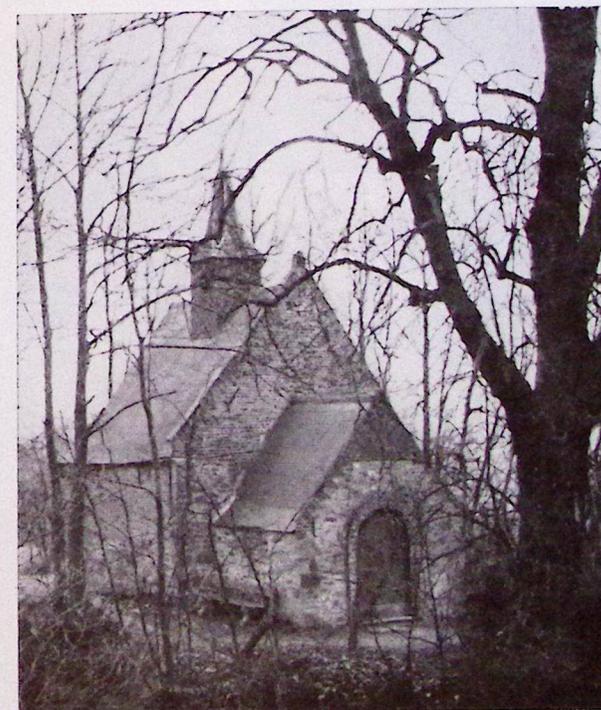
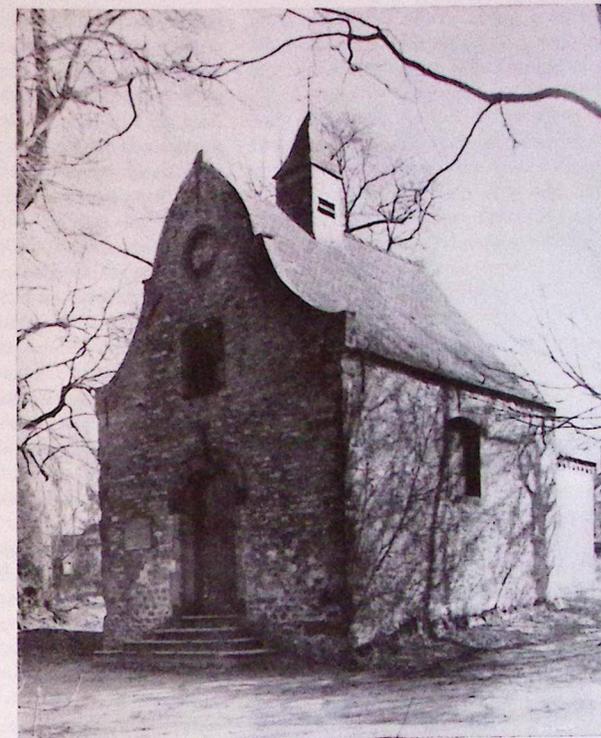
Notre-Dame-au-Bois, située sur la hauteur, domine la vallée du Hain où se blottit Braine-le-Château. Sur le coteau opposé se dressent le Bon-Dieu des Monts et la Chapelle Sainte-Croix.

La signification et l'origine des Monts sont controversés. D'aucuns y voient les tombeaux de chefs et de guerriers romains ou gaulois qui y auraient été inhumés alors que Brennus et ses troupes occupaient la région ; il s'agirait donc de tumuli. D'autres, au contraire, (et notamment MM. Van Belle et Danau qui se sont passionnés pour l'histoire de leur beau village) pensent qu'il s'agit là de « mottes féodales », ouvrages de défense bien modestes qui, dans les pays relativement plats, furent les ancêtres des châteaux forts.

Quoi qu'il en soit, ces Monts sont au nombre de trois ; un grand Christ a été érigé en 1673 par la Confrérie de la Sainte-Croix au faite de l'éminence centrale. Des buissons touffus couvrent entièrement les pentes et l'accès en est très malaisé. Au cours des temps, le Christ a perdu bras et jambes ; il est regrettable qu'on ne le restaure pas. Un chemin creux, particulièrement encaissé, sépare le Mont au Christ du Mont Olivet qui est, en réalité, la pointe extrême d'un plateau. C'est là que fut construite, vers 1550, la Chapelle Sainte-Croix, complètement rema-

En haut : la jolie chapelle de Notre-Dame-au-Bois (classée) qui fut élevée, en 1740, à l'orée du Bois du Chapitre, sur le territoire de Braine-le-Château.

Ci-contre : à Braine-le-Château également, mais sur l'autre versant de la vallée du Hain, l'agreste chapelle Sainte-Croix, plantée sur le Mont Olivet.



niée au début du XVII^e siècle. Ce culte eut pour origine le don d'une parcelle de la Sainte-Croix par le comte Arnould de Hornes, seigneur du village.

La chapelle, à nef surélevée, a une grâce rustique sous son toit d'ardoises que surmonte un clocheton. Le maître-autel est orné de colonnes torsées. Jadis un Chemin de la Croix, constitué de stèles en pierre, jalonnait la route qui, du village, mène au site des Monts. Il n'en reste que trois que l'on peut voir dans le transept gauche de l'église paroissiale.

L'ensemble formé par les Monts et la Chapelle Sainte-Croix est très harmonieux ; il y fait calme encore au milieu des buissons et des arbres.

Mais un autre havre de grâce nous appelle : Hal avec sa Vierge noire et ses très nombreuses chapelles.

HAL

Ce n'est point ici le moment de s'attar-

der ni aux beautés de la basilique, ni à sa longue et intéressante histoire (1). Nous ferons plutôt ce que traditionnellement les pèlerins appellent « le Grand Tour de Notre-Dame de Hal ».

Rappelons simplement que la Vierge fut offerte, en 1267, à la ville de Hal par Sophie de Thuringe, seconde épouse du Duc de Brabant, Henri le Magnanime ; elle était la fille de sainte Elisabeth de Hongrie.

Certains pèlerins se contentent de faire le « tour » soit à l'intérieur de l'église par le déambulatoire, soit à l'extérieur en contournant l'église elle-même, s'arrêtant au Christ-Roi et surtout à l'Ecce Homo objet d'une ferveur un peu particulière : une vieille coutume veut qu'on y dépose peignes ou épingles à cheveux pour être préservé ou guéri de maux de tête.

Les plus pieux s'engagent dans le « Grand Tour » (en flamand « Weg-Om »). Fait à signaler, quel que soit

l'itinéraire choisi, on se déplace toujours dans le sens de la marche du soleil.

Dès l'an 1334, le « Weg-Om » est évoqué dans les comptes comme étant déjà une coutume ancienne.

Actuellement, la grande procession parcourt les rues de la ville à la Pentecôte et le premier dimanche de septembre ; jadis elle suivait le tracé du « Grand Tour » ; maintenant et depuis le siècle dernier déjà, elle ne quitte plus le territoire urbain. Par contre, c'est le premier dimanche d'octobre que de nombreux pèlerins font, en groupe et solennellement, le parcours du « Weg-Om ». On suit le chemin ancestral, bordé de chapelles.

Le culte de Notre-Dame de Hal est très suivi, mais au cours des siècles passés, il avait une importance plus grande encore. Des confréries établies dans d'autres villes se réclamaient d'elle. Ces confréries participaient, en grand



Hal : certaines chapelles jalonnant le célèbre « Weg-Om » (Grand Tour) ont été construites à l'initiative de diverses confréries. Les photos ci-contre nous montrent, de gauche à droite, la chapelle érigée par la Confrérie d'Alost, qu'anime une charité de Saint-Martin, puis la chapelle élevée par la Confrérie d'Audenarde.



La chapelle ci-dessus (en haut de la page) se dresse en bordure de la route Nivelles-Hal ; elle a été bâtie en 1783, par le prieur et les religieux de Bois-Seigneur-Isaac. Les autres documents illustrant cette page nous présentent quelques-unes des quelque 40 chapelles bordant le « Weg-Om », dans la campagne de Hal.

arroi et bannières au vent, aux grands tours et aux processions. Chacune d'elles tenait à son emplacement dans le cortège, à ses prérogatives. Des incidents parfois très vifs et un peu burlesques éclatèrent au cours même des défilés entre des confréries rivales. Notre-Dame, là-haut, devait se voiler la face !

Certaines chapelles jalonnant le « Weg-Om » furent construites à l'initiative de particuliers ; d'autres furent édifiées par des confréries ; celle d'Alost, érigée en 1784, existe encore, non loin de la route de Bruxelles ; elle se compose d'une stèle en pierre bleue, surmontée d'un bas-relief en marbre blanc représentant saint Martin, patron de Hal.

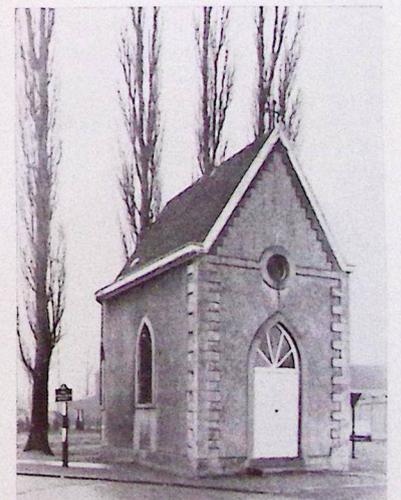
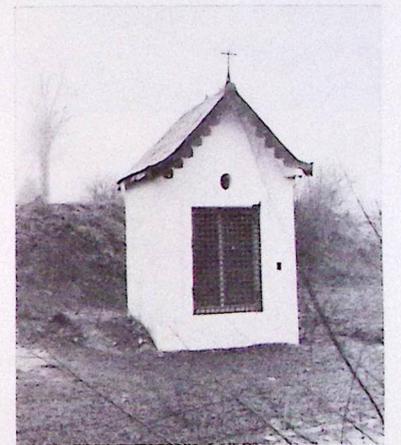
Il va sans dire que les premières et modestes chapelles n'ont résisté ni aux injures du temps, ni aux assauts des hommes. Au XVI^e siècle, les iconoclastes les dévastèrent avec ardeur. Les plus anciennes stations actuelles ne semblent pas remonter au-delà du XVII^e siècle ; d'autres sont très récentes, car il existe toujours des âmes généreuses ou des pécheurs repentis pour perpétuer la tradition.

Le 10 septembre 1944, Hal, tout à la joie de la libération récente, organisa un tour solennel que suivirent des milliers de personnes. La troupe anglaise fournit même une garde d'honneur.

Plusieurs plaquettes ont été consacrées au culte de Notre-Dame, à la ville de Hal et à sa basilique. A ceux qu'intéresse particulièrement l'histoire du « Weg-Om », nous ne pourrions trop recommander de lire l'article très fouillé publié dans le n° 205 de mars 1975 du « Brabantse Folklore » sous la signature de Vik Walravens.

Pour conclure, disons que le culte de Notre-Dame de Hal reste des plus vivants. Les foules pieuses continuent à déferler vers l'accueillante petite ville brabançonne, soit aux jours fastes des processions somptueuses ou du « Weg-Om » solennel, mais aussi tout simplement, à titre privé. Pendant les beaux jours d'été, on peut voir très souvent des personnes isolées ou de petits groupes familiaux pèlerinant d'une chapelle à l'autre.

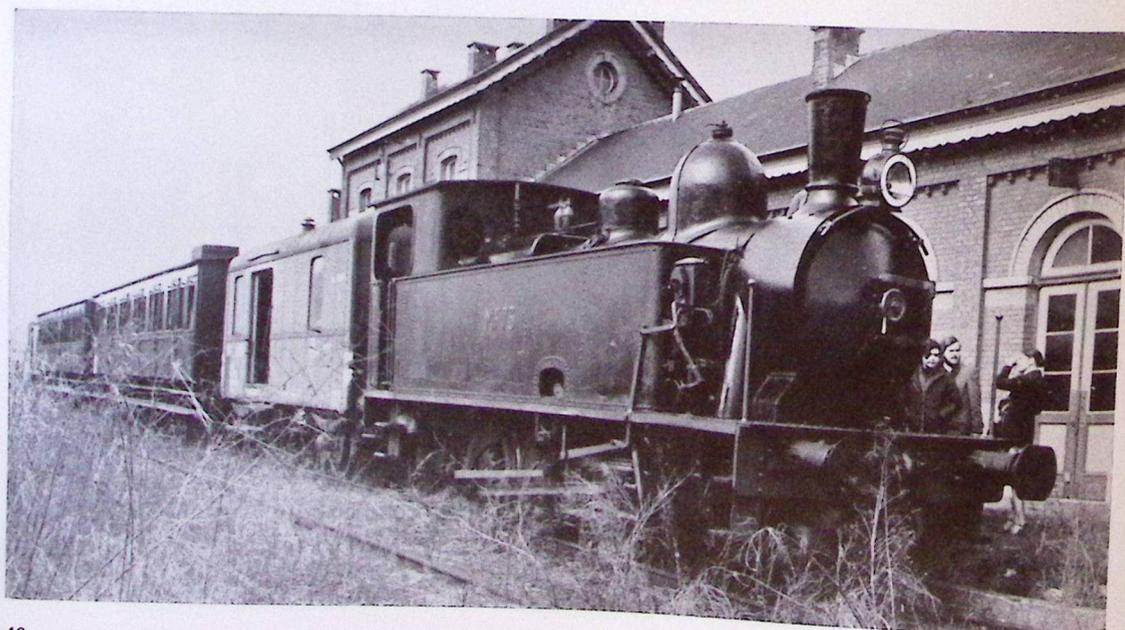
(1) Voir à ce sujet le n° 6-1975 de la revue « Brabant », pp. 2 à 9 sous la signature de Marcel Vanhamme.



La Vallée du Viroin à toute vapeur !

par Maurice-Alfred DUWAERTS

Le petit train du Chemin de Fer des Trois Vallées.



Le fort beau village de vacances d'Oignies.

J'ai retrouvé mon enfance, ma vallée et mes souvenirs. J'ai retrouvé une belle rivière, des villages pittoresques et accueillants qui ont noms Nismes, Olloy-sur-Viroin, Vierves, Treignes, chers à Arthur Masson et à son héros, Toine Culot. J'ai retrouvé le calme, le bon air, la douceur de rêver et d'aimer.

Il y a un an à peine, traversant la Thiérache, j'avais été frappé par l'état de prostration de ma vallée du Viroin. C'est que, depuis belle lurette, sa ligne de chemin de fer était morte. La vapeur avait été remplacée par les autobus. Par souci d'économie. Et ma vallée s'était endormie. Finis les longs convois qui amenaient ou ramenaient touristes et familiers dans les villages. Hélas...

Or, voilà qu'à l'initiative de quelques « mordus » du chemin de fer à vapeur, avec l'aide de la Fédération du Tourisme de la Province de Namur et l'appui financier et généreux du Commissariat Général au Tourisme, vous pouvez redécouvrir et faire découvrir à vos enfants les joies des voyages d'antan grâce à la locomotive à vapeur du « Chemin de Fer des Trois Vallées » qui vous fera parcourir douze kilomètres d'enchantement dans la si pittoresque région du Viroin.

Il faut se réjouir de cette initiative qui vient à son heure pour la plus grande joie des petits et même des grands. Car, prendre un train à vapeur, c'est déjà quelque chose ; mais, s'installer dans un vieux wagon en bois,

c'est extraordinaire et parcourir à une vitesse à laquelle on n'est plus habitué les douze kilomètres de la vallée du Viroin, alors là vous m'en direz des nouvelles. Les branches de la végétation qui a envahi les voies frappent les wagons et les vaches dans les prés sont vraiment ahuries !

Et puis, pour terminer votre journée, poussez donc jusqu'au village de vacances d'Oignies où vous louerez un chalet pour y passer la nuit avec votre famille. Vous y trouverez, au sein d'une forêt complice, le calme d'une nuit merveilleuse.

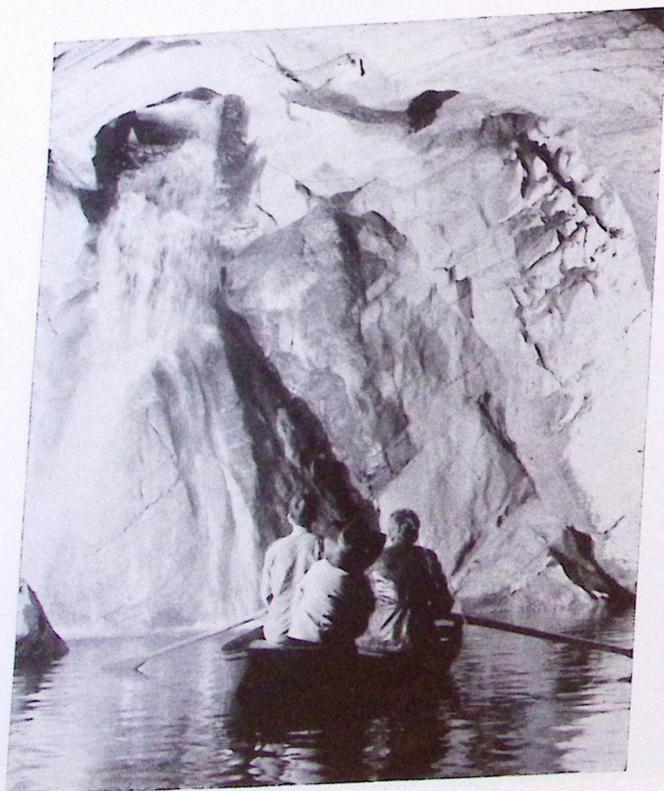
Le lendemain, ne manquez pas de parcourir la « Route Arthur Masson » qui vous fera découvrir les « tiennes » à la ronde, les maisons coiffées d'ardoises,

la solitude, le silence, bref tout ce dont vous avez besoin pour être heureux. Vous découvrirez, par la même occasion, les villages de Nismes, Olloy-sur-Viroin, Vierves, Treignes et Oignies, sans oublier Couvin bien sûr. Partout vous serez accueillis à bras ouverts. Vous découvrirez également de petites auberges, d'excellents cafés-restaurants, des pâtisseries, des promenades pédestres absolument uniques. Il y a de bons terrains de camping aussi et même beaucoup de truites dans le Viroin pour les pêcheurs ! Ne cherchez pas plus loin pour votre prochain week-end. Vous serez satisfaits. Un bon conseil pourtant. Avant de partir, adressez-vous, pour tous ren-



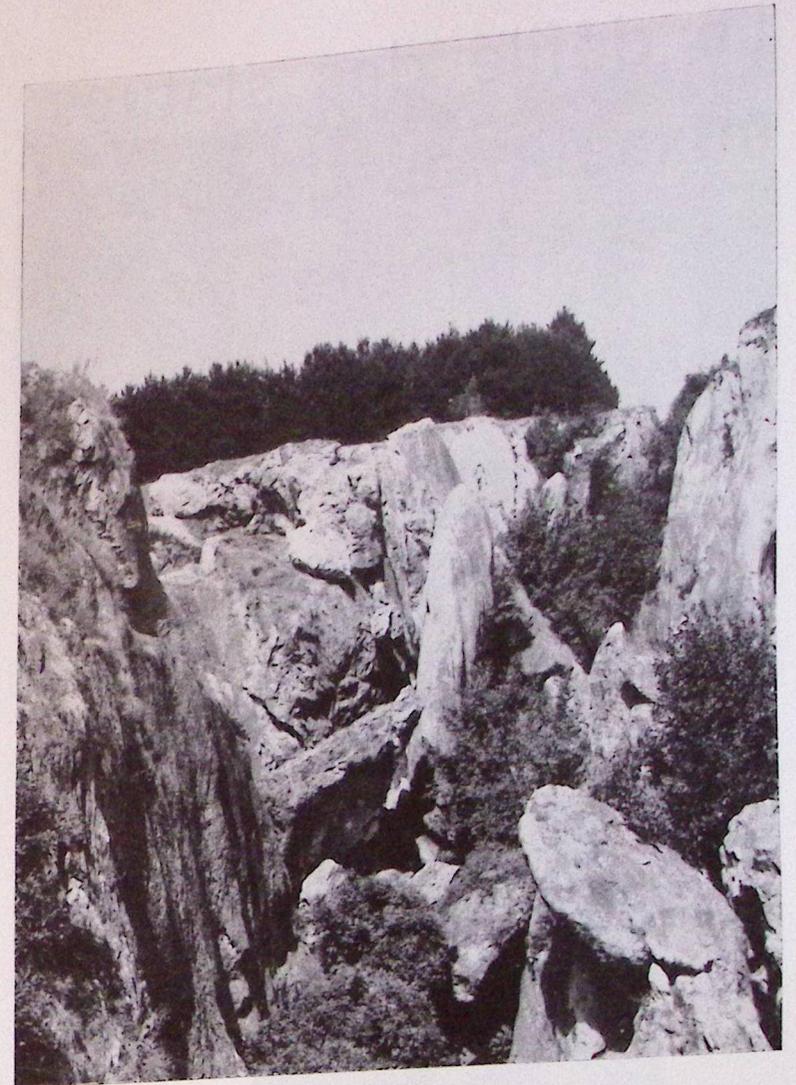
Ci-dessus : le petit train vous conduira de Nismes à Treignes en passant par les jolis villages d'Olloy et de Vierves : douze kilomètres de parcours enchanteur.

Ci-contre : les merveilleuses Grottes de Neptune à Petigny, non loin de Nismes.



Ci-contre : l'impressionnant « Fondry des Chiens » à Nismes.

Ci-dessous : une des plaisantes plaques hexagonales jalonnant la pittoresque « Route Arthur Masson ».



seignements, à la Fédération du Tourisme de la Province de Namur, rue Notre-Dame, 3, 5000 Namur (tél. (081) 22 29 98) car les chalets de vacances sont fort demandés.

Quant au petit train, il circule du 15 juillet au 15 août, les samedis, dimanches et jours fériés, ainsi que les mardis et jeudis ; du 16 août au 30 septembre, les samedis et dimanches.

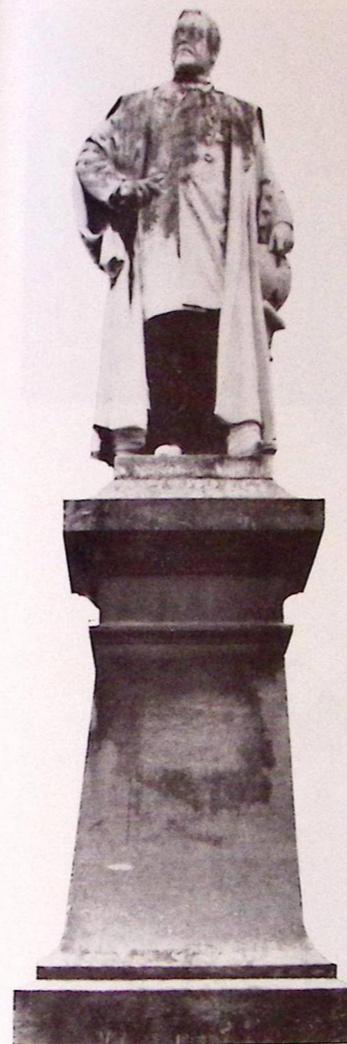
Joyeuse randonnée !

Le défilé des statues aux abords du Bois de la Cambre



par Myriam LECHENE

RAFISTOLEZ vos articulations, je vous convie à la trotte. Engageons-nous, joyeux compagnons, dans l'avenue Louise. Cette belle allée, qui doit son nom à la bonne reine Louise-Marie d'Orléans, était jadis une promenade des jours de fête où dentelles et chapeaux claques s'acheminaient vers les ombrages du bois de la Cambre. Des marronniers s'échappaient le piaillage joyeux de l'oiselet tandis que les ombrelles se froissaient de leur persiflage.



En page de gauche :

« La Mort d'Ompdrailles », groupe en bronze exécuté par Charles Van der Stappen (1843-1910). Cette sculpture fut placée au rond-point de l'avenue Louise en 1892.

Ci-dessus :

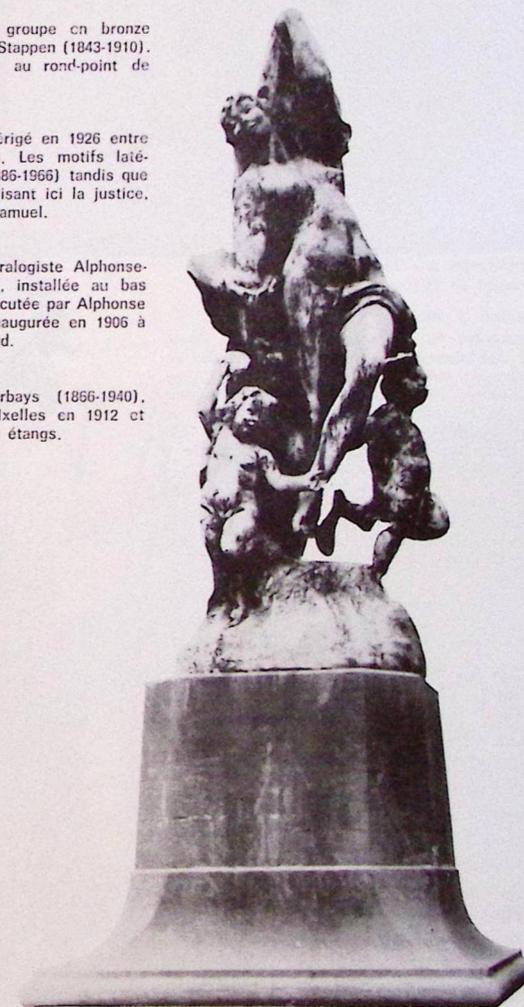
« Monument du souvenir », érigé en 1926 entre les deux étangs, à Ixelles. Les motifs latéraux sont de Marcel Rau (1886-1966) tandis que la statue de femme, symbolisant ici la justice, est un bronze de Charles Samuel.

Ci-contre, à gauche :

Statue au géologue et minéralogiste Alphonse-François Renard (1842-1903), installée au bas du Jardin du Roi. Elle fut exécutée par Alphonse de Tombay (1843-1918) et inaugurée en 1906 à l'initiative d'un comité Renard.

Ci-contre, à droite :

« La Danse » de Jules Herbays (1866-1940), acquise par la commune d'Ixelles en 1912 et posée, en 1913, au bord des étangs.



Aujourd'hui, la vie y déferle à une cadence frénétique ; l'aubade que nous joue la nature ne s'accorde plus aux vrombissements de ces étranges êtres sur roues, conquérants d'on ne sait quelle chimère.

Déjà nos pas se sont hâtés vers le rond-point de l'avenue. Les platanes y mènent une ronde silencieuse autour du beau bronze de Van der Stappen. Le thème de cette sculpture est tiré du livre de Léon Cladel « Ompdrailles, le Tombeau des lutteurs ». Un ancien rival sou-



Ci-dessus :
« Monument aux Vétérants coloniaux d'Ixelles », exécuté en 1934 par Marcel Rau.

En haut, à droite :
Monument au lieutenant-général Baron Desin de Saint-Georges. La partie architecturale, en pierre de taille, est de François Malfait. Les bas-reliefs, en bronze, sont de Julien Berchmans et Lucien Hoffman ; le buste est d'Eugène de Bremaecker. Il fut inauguré le 27 mars 1938 et placé à l'entrée du Parc de la Cambre à l'initiative des anciens de l'Yser.

Ci-contre :
« Le Dompteur de chevaux », groupe en bronze, situé avenue Emile De Mot, exécuté en 1886 par Thomas Vinçotte (1850-1925).

tient Ompdrailles qui a préféré la mort à la vieillesse. L'impression de puissance qui se dégage de ces êtres contrarie l'image de la mort. En contrebas, les Jardins du Roi nous inondent de leur calme verdure. Ici, la ville bat à un autre rythme. Il y fait bon musser dans le soleil, les yeux vagues, l'esprit ailleurs. Léopold II impose à ce parc son élégante stature ;



Ci-dessus :
« Monument aux Héros de l'air », se dressant au début de l'avenue Franklin Roosevelt. Il fut réalisé en 1926 par Pierre De Soete, né en 1886.

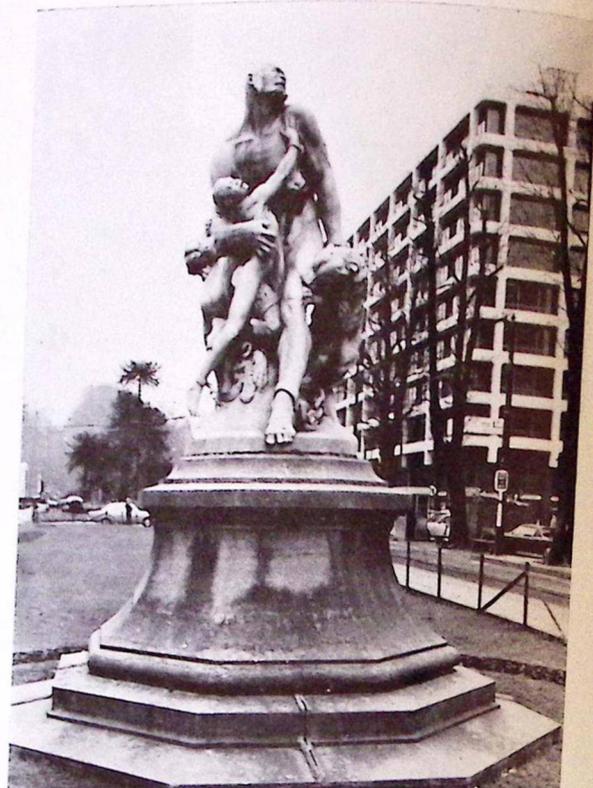
En haut, à droite :
Statue à la mémoire d'Ernest Solvay (1838-1922), érigée avenue Franklin Roosevelt, face à l'Université. Elle fut exécutée par Egide Rombaux.

Ci-contre :
« Monument au baron Maurice Lemonnier » (1860-1930), échevin de la ville de Bruxelles. Ce monument fut commencé par Thomas Vinçotte et achevé par Frans Huygelen, son élève.





« Monument à Charles Buis et Emile De Mot ». Ce groupe symbolique, situé avenue Louise, est dû au talent de Victor Rousseau et de l'architecte Van Neck. Il fut inauguré le 30 juin 1926 à l'initiative du Conseil communal de la ville de Bruxelles qui voulait rendre hommage à ses anciens bourgmestres.



Groupe en marbre blanc exécuté, en 1897, par Louis Samain; né à Nivelles en 1834 et mort à Ixelles en 1901. Un nègre enchaîné, fuyant avec son fils, est attaqué par des chiens lancés à sa poursuite. Le sujet s'inspire de « La case de l'Oncle Tom ».

son regard de pierre plane au-dessus de nos vies et s'éternise dans ses rêves. Déjà, les amants l'abandonnent à ses songes pour fredonner leur romance auprès de l'eau, le psyché de dame cane. Nous saluons au passage Alphonse-François Renard, géologue, minéralogiste drapé dans son savoir par le sculpteur Alphonse de Tombay. C'est ici que le Maelbeek, cet éternel vagabond, devient aérien. Au près de l'eau mystérieuse et fascinante, le cœur s'apaise, l'esprit s'ouvre. Il existe un lien secret entre l'homme et cet élément qui l'effraie et l'attire. Entre les deux étangs, se dresse le « Monument du Souvenir », groupe allégorique à la mémoire des braves, morts au champ d'honneur. Des anges veillent sur leur sommeil tandis qu'une

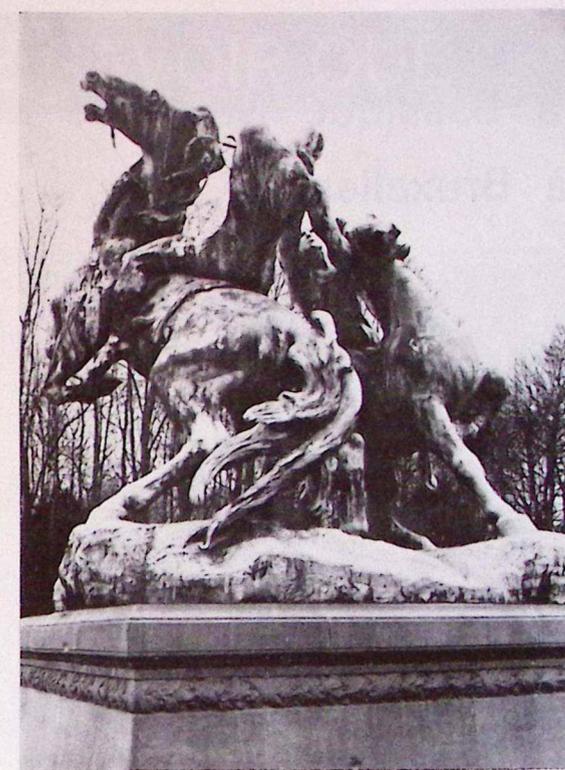
Minerve invite le passant à leur rendre hommage. Sur les bords de l'étang, une belle naïade semble émerger des eaux, trois chérubins joufflus la comblent de leurs grâces. Ses formes se conjuguent harmonieusement avec la beauté du site. Tel Pygmalion, le sculpteur rêvait d'animer cette femme et la fit danser. Plus loin, une femme africaine arrache un sourire placide à la pierre. Nous sommes aux portes de l'ancienne abbaye de la Cambre. Attardons-nous un moment auprès du monument du Lieutenant-Général Baron Dosin de Saint Georges, mort au cours de la seconde guerre mondiale. Le souffle de gravité qui émane de son silence incite le passant au recueillement. L'abbaye ébrase son arche et nous livre

le passage. La Belle Cistercienne règne en ces lieux depuis qu'au XIII^e siècle, une femme nommée Gisèle en fit sa terre d'élection afin de mener avec quelques compagnes une vie d'ascèse et de prière sous la règle de l'Ordre de Cîteaux. Là, le silence domine. La symphonie des lignes nous joue des airs d'autrefois, interrompus soudain par l'intrusion de notre civilisation. Les pavés frémissent encore du froissement des robes moniales. Le vent qui s'est frôlé à leur vie murmure inlassablement leur histoire.

Empruntons les tortillères de terre battue, vers l'avenue Emile Duray. Au tournant de la route, un éphèbe maîtrise deux chevaux fougueux, d'un geste puissant et majestueux. Au loin, dans l'avenue Franklin Roose-



« La Fontaine du Poète » fut exécuté par le sculpteur Hoyoux en 1949. Elle fut érigée en hommage au poète Odilon-Jean Périer, né à Bruxelles en 1900, il y mourut à l'âge de 28 ans.



« Lutteurs équestres », groupe de bronze situé à l'entrée du Bois de la Cambre. Il fut sculpté, en 1900, par le Comte Jacques de Lalaing, né à Londres en 1858 et mort à Bruxelles en 1917.

velt se profile le gracieux monument érigé aux victimes de l'aviation; il fut exécuté par Soete en 1926. Une petite incursion dans cette avenue nous révélera la calme beauté des monuments à Solvay et au baron Lemonnier. Du parapet de l'avenue Emile De Mot, l'abbaye déploie son charme magique. Engageons-nous maintenant dans le dernier tronçon de l'avenue Louise. Nous découvrons, au passage, le monument érigé à la mémoire d'Emile De Mot et de Charles Buis. Cette jolie composition, d'une grâce exquise, est due au talent de Rousseau. D'un geste élégant une femme répand son savoir qu'un enfant recueille dans un élan mystique. Dans ce terre-plein bordé d'arbres et de fleurs, un nègre fuit avec son fils pour échapper à l'esclavage. Le sculp-

teur Samain s'inspira de « La Case de l'Oncle Tom » pour illustrer le drame de l'homme privé de sa liberté. Le soleil se joue de son beau corps musclé qui souffre dans sa chair. A l'ombre du bel Araucaria, l'âme du poète s'ébranle dans ses tourments et se répand dans les tonalités verdoyantes de la nature. Arrêtons-nous à la source qui fredonne sa chanson: « Qui m'écoute chanter me garde de mourir ». Cet hymne à la vie est entonné par Odilon-Jean Périer, poète du début du siècle. La fontaine érigée à sa mémoire fut sculptée par Hoyoux en 1949. Avant d'arriver dans les superbes futaies du bois de la Cambre, véritable festival chromatique où se distille un camaïeu de verts allant du véronèse à l'olivâtre, jetons un regard à la sculp-

ture monumentale de Jacques de Lalaing. Deux hommes, juchés chacun sur un destrier, s'affrontent dans un combat sans fin. Gagnons le bois pour nous reposer sous ses frondaisons et rêver à ces citoyens magnifiés dans la pierre ou le bronze. Ils font partie de notre paysage quotidien et nous passons bien souvent à côté d'eux, comme des somnambules, sans les voir. Pourtant, ces œuvres, qu'elles nous plaisent ou non, sont le retentissement lointain d'une vie qui cherche son prolongement. Le sculpteur y a imprimé sa pensée et ses sentiments. Le citoyen, qui aborde ces quartiers avec une curiosité toujours neuve, sait que ces statues, si on les interroge, livreront leur secret.

Un monument encore insuffisamment connu :

la Basilique Nationale du Sacré-Cœur à Bruxelles



Quatrième église du monde, par ses dimensions, la Basilique Nationale du Sacré-Cœur, à Bruxelles, est visitée chaque année, par plus de 100.000 touristes, en majorité des étrangers.

Quatrième église du monde par ses dimensions (longueur totale : 141 mètres ; longueur du transept : 107 mètres ; hauteur du dôme, à la base de la croix : 89,90 mètres ; au sommet de la croix : 95 mètres ; hauteur des tours de la façade : 65 mètres), la Basilique Nationale du Sacré-Cœur, construite à cheval sur les territoires de Ganshoren et de Koekelberg, deux faubourgs de Bruxelles, est un imposant édifice élevé en hommage au Sacré-Cœur en même temps qu'un monument votif à la mémoire de tous les héros tombés pour la Patrie ainsi qu'en souvenir de la Paix retrouvée. La première pierre de ce majestueux sanctuaire fut posée, en 1905, par

Léopold II, à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Indépendance de la Belgique, mais les travaux ne débutèrent effectivement qu'en 1926 sous la conduite de l'architecte A. Van Huffel, auteur du projet définitif. A la mort de ce dernier, survenue en 1935, l'architecte Paul Rome se chargea de la direction générale du chantier. Les principales étapes qui ont jalonné cette œuvre de longue haleine furent : l'achèvement du cœur, en 1935, la terminaison de la grande nef en 1951 qui coïncida d'ailleurs avec les cérémonies de la Consécration officielle de l'édifice, cérémonies qui eurent lieu le 14 octobre devant la toute grande foule et qui furent présidées par le Cardinal

van Roey entouré des Evêques de Belgique.

Si la Basilique est visitée, chaque année, par plus de 100.000 touristes (les derniers chiffres connus, ceux de 1975, font état de quelque 115.000 visiteurs), elle semble quelque peu délaissée par nos compatriotes et est d'une façon générale mieux connue des étrangers qui en apprécient la décoration intérieure ainsi que le superbe panorama de Bruxelles qu'on découvre du haut de la terrasse contournant le dôme ou encore du lanterneau (81 mètres) d'où la vue porte, par temps clair, jusqu'à 30 km à la ronde.

A l'intention de nos lecteurs qui n'auraient pas encore visité cette étonnante construction qui peut paraître assez lourde de l'extérieur, mais dont les lignes et volumes intérieurs dégagent une indéniable majesté, nous donnons ci-après quelques renseignements pratiques concernant la visite de la basilique.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

1. **Visites du rez-de-chaussée** : tous les jours de l'année aux heures d'ouverture du sanctuaire (de 7 à 19 heures ; 20 h. en été). L'accès au rez-de-chaussée est entièrement gratuit.

2. **Visites payantes des autres niveaux, de la galerie-promenoir à 53 mètres (panorama de Bruxelles) et de la coupole jusqu'au lanterneau à 81 mètres (panorama sur toute la région) : les dimanches et jours fériés du 18 avril au 17 octobre 1976, aux heures ci-après : en avril, mai, juin et septembre, de 14 à 18 heures ; du 4 juillet au 12 septembre inclus, de 10 à 13 heures et de 14 à 18 heures ; en octobre, de 14 à 17 heures.**

Les samedis 21 et 28 août et les 4 et 11 septembre 1976, de 20 h 30 à 22 h 30 : les galeries intérieures et la galerie-promenoir à 53 mètres avec

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

panorama inoubliable de Bruxelles la Nuit. L'entrée pour ces diverses visites payantes se fait par le grand escalier d'honneur du transept sud, côté avenue du Panthéon.

3. **Visites guidées** (début de la visite dans le transept sud ou à tout autre endroit à convenir).

a) **en semaine** : sur rendez-vous pris 48 heures d'avance par le responsable (heure à convenir ainsi que la durée souhaitée pour la visite). Par téléphone : (02) 425 88 22, le matin du lundi au vendredi. Par correspondance : écrire au Secrétariat de la Basilique, Parvis de la Basilique 1, 1080 Bruxelles. Les visites comportent tous les niveaux, à l'exception de la coupole, sauf demande spéciale.

b) **dimanches et jours fériés** : sans demande préalable en s'adressant à la caisse de la galerie-jubé de 10 m 50.

c) **pour les visites spécialisées** : prière de le spécifier lors de la demande.

PARTICIPATION AUX FRAIS

Rappelons que pour la visite du rez-de-chaussée de la basilique (nef centrale, bas-côtés, maître-autel, transept, cœur et chapelles latérales) aucun droit d'entrée n'est perçu.

Pour la visite des autres niveaux (galeries intérieures, galerie-promenoir et coupole) un droit de participation sera perçu. Il est fixé comme suit :

Adultes : 20 F par personne ;
Enfants de 6 à 15 ans et étudiants : 10 F par personne ;
Familles : maximum 50 F ;
Groupes de plus de 10 personnes : 10 F par personne pour les adultes ; 5 F par personne pour les enfants.

AUTRES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Un ascenseur est en service au départ de la galerie-jubé située au niveau 10 m 50 ; il donne accès à la galerie-

promenoir d'où l'on jouit d'un remarquable point de vue sur Bruxelles. Des toilettes existent au sous-sol de la basilique. Des brochures explicatives facilitant la visite de la basilique existent en versions française, néerlandaise, anglaise et allemande ; elles sont vendues au prix de 15 F le fascicule. Enfin, une feuille stencillée gratuite est à la disposition des touristes espagnols et italiens.

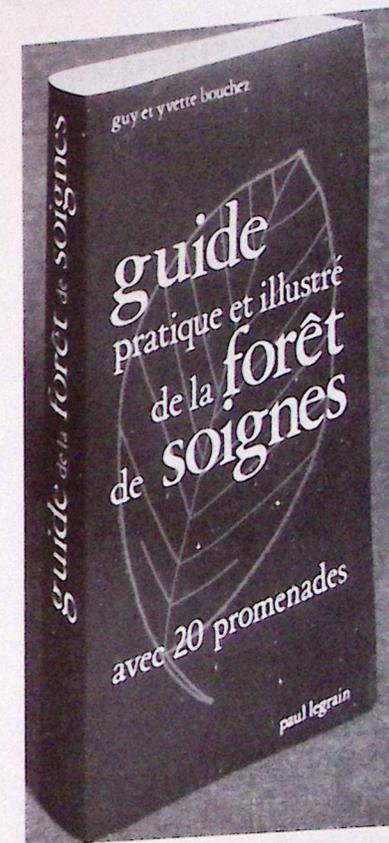
Y.B.

Un nouveau et captivant guide de la Forêt de Soignes

Que voilà un ouvrage bien fait qui vient à son heure ! Il faut féliciter très sincèrement Guy et Yvette Bouchez de nous livrer ainsi en cette année de promotion des Paysages, Parcs et Jardins ce précieux guide qui nous convie en vingt promenades bien étudiées et instructives à découvrir notre plus belle hêtraie : la Forêt de Soignes. Il n'y a guère Jacques Biebuyck avait entraîné avec lyrisme son ami Guy Bouchez en Forêt de Soignes, le plus beau jardin qu'une ville puisse posséder. Le remarquable photographe qu'est Bouchez en avait rapporté de somptueuses photos réalisées en toutes saisons et aussi le goût de se promener en Soignes.

C'est cet amour de la forêt qu'il veut communiquer à ses lecteurs en les invitant à le suivre sur les chemins et sentiers connus et moins connus de Soignes.

Nous avons suivi pour notre part quelques-unes des promenades pour notre plus grand plaisir. L'ouvrage est complété par des pages plus techniques sur la flore et la faune, dues à Ul. G.



Liénard, inspecteur principal des Eaux et Forêts, des planches consacrées aux principales essences de Soignes et un petit lexique « forestier », le tout permettant aux promeneurs une découverte plus en profondeur de notre belle forêt. Le Guide pratique et illustré de la Forêt de Soignes : 288 pages, en format de poche 21 x 10,5 cm ; 95 photos, 21 plans détaillés, 20 doubles planches, couture en fil de lin, broché sous couverture simple en vinyl, en deux couleurs. Prix : 295 F.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Découvrez le Brabant avec nos guides touristiques de poche

A la demande de nombreux lecteurs et correspondants, qui souhaitaient obtenir un maximum de renseignements pratiques sur le patrimoine touristique du Brabant, nous avons entamé en 1966 une œuvre de longue haleine visant à présenter par le truchement d'itinéraires aussi attrayants et vivants que possible le visage sans fards de notre belle province, tel que le promeneur ou l'excursionniste est appelé à le découvrir au hasard de ses balades ou de ses randonnées. A l'intention toute spéciale de nos nouveaux membres, nous signalons que ces itinéraires qui paraissent régulièrement dans notre Revue, font au lendemain de leur sortie de presse l'objet d'une réédition en format de poche (14 x 12 cm), formule particulièrement prisée par les touristes. Toutes ces plaquettes richement documentées sont en outre éclectiquement illustrées et enrichies d'une cartographie rendant aisée la localisation des sites et monuments décrits. Tous ces opuscules, d'une teneur moyenne de 32 pages, sont vendus au prix modique de 20 F par fascicule. **Ce prix est toutefois ramené à 15 F, par brochure, pour nos affiliés ayant réglé leur cotisation 1976.** On peut acquérir ces petits guides, soit à notre bureau d'accueil, 2, rue Saint-Jean, à Bruxelles, soit par virement au C.C.P. 000-0385776-07 de la Fédération Touristique du Brabant, 4, rue Saint-Jean, à 1000 Bruxelles.

Important : En cas de versement ou de virement, bien spécifier sur le talon du bulletin la ou les brochures désirées, ceci, de manière à éviter tout mécompte ou retard dans l'expédition des brochures.

Pour gouverner, sont encore disponibles les guides mentionnés ci-après.
Attention : les brochures dont le titre est suivi d'un astérisque (*) n'existent

plus qu'en un nombre très limité d'exemplaires.

Louvain * (deux promenades pédestres au cœur de la cité universitaire), par Yves Boyen.

Heverlee et les Eaux-Douces *, par Yves Boyen.

L'Hôtel de Ville de Bruxelles.

Tirlemont, ville blanche *, par Paul Dewalhens.

Léau, joyau du Brabant, par Yves Boyen.

Au cœur du Hageland, par Yves Boyen.

Le Lac de Genval, par Jean Demullander.

La Grand-Place de Bruxelles, par Simone Vierset.

La Cathédrale Saint-Michel à Bruxelles, par Jacques Mignon.

Sur les traces de Pierre Bruegel, par Yves Boyen.

En suivant la 430 (Bruxelles-Villers-la-Ville), par Yves Boyen.



Les six vallées

Circuit présenté
par le Syndicat d'Initiative Régional
de l'Est du Brabant Wallon

Les Eglises Notre-Dame de la Chapelle et Notre-Dame du Sablon à Bruxelles, par Jacques Mignon.

En Roman Pays de Brabant, par Yves Boyen.

Diest, ville pilote, par J. Nyssens, dans une adaptation française de Staf van Gelder.

De Bruxelles à Wavre sans auto, par Paul Hamende.

La Vallée du Train, par Yves Boyen.

Les Six Vallées (circuit étudié et présenté par le Syndicat d'Initiative de l'Est du Brabant Wallon).

La Route Bruegel, par Marcel Franssens dans une adaptation française de J. de Kempeneer.

La Route du Hageland et la Route Pépin, par Paul Dewalhens.

La Route du Raisin, par H.-F. Philips.

La Route du Roman Païs, par Octave Hendrickx et Yves Boyen.

La Route Duc Jean, par René Depret.

La Route de la Gueuze *, par Yves Boyen.

La Route du Pajottenland, par Roger Vannerom dans une adaptation française de J. de Kempeneer.

Wavre, par Yves Boyen.

Au cœur du vieux Bruxelles (en remontant le steenweg), par Yvonne du Jacquier.

La Route du Jardin Botanique, par Yves Boyen.

Au cœur du Brabant Wallon, par Jean Demullander.

La Route du Houblon, par Yves Boyen.

Hôtels de Ville du Brabant, par Yves Boyen.

Le Domaine Provincial à Huizingen, par Ivo Blijckers et Dries Devaddere dans une adaptation française de J. de Kempeneer.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Visitez le château féodal de Horst

Dans l'un des plus jolis sites du Hageland, à peine à 15 km de Louvain, non loin de Lubbeek et d'Aarschot, le château féodal de Horst, à Sint-Pieters-Rode, monument classé, est un prestigieux joyau architectural brabançon. Ses parties les plus anciennes remontent au XIIe siècle. Les premiers sires de Horst appartenaient à la famille de Rode. Ensuite le manoir devint l'apanage des Boote, des Pynnoc et des van den Tympel. Par le mariage d'Anne-Scholastique van den Tympel, dame de Horst, avec le prince de Rubempré, le château passa dans cette illustre maison, au milieu du XVIIIe siècle. De nos jours, le domaine comprenant encore 238 hectares, en majeure partie boisés, est propriété du comte Baudouin Cornet d'Elzius et de son épouse, née comtesse de Hemricourt de Grunne.

Le château présente un plan polygonal. Ses parties les plus anciennes sont les restes du châtelet d'entrée (XIIe siècle) et de l'ancien pont-levis, ainsi que le donjon (début XIVe siècle). Ce dernier, puissante tour fortifiée, a trois étages. On y distingue des détails caractéristiques de l'architecture militaire d'alors, notamment dans la salle du corps de garde, encore bien conservée.

A voir aussi, les belles cheminées gothiques en pierre blanche (XVe siècle) et les fameux plafonds en stuc, œuvre de Jean-Christien Hansche, datée de 1655. Ils représentent, en divers bas-reliefs, des scènes tirées des métamorphoses d'Ovide et des sujets allégoriques. A noter également, des vestiges de fresques de même époque, avec représentation du manoir primitif. Le château est entouré de deux vastes pièces d'eau, où les amateurs de pêche et de canotage peuvent s'adonner à leur sport favori. Le manoir est accessible au public, les samedis et dimanches, de 14 à 18 h jusqu'à la mi-octobre, moyennant un droit d'entrée de 25 F.



Entrée du château féodal de Horst, dominé par son typique donjon du début du XIVe siècle.

Le Guide des Restaurants 1976 « Gourmet Holidays » est sorti de presse

Nous croyons utile de signaler à nos lecteurs que l'Office de Tourisme de Bruxelles (T.I.B.) tient à leur disposition le guide des restaurants 1976 « GOURMET HOLIDAYS ».

Comme ses prédécesseurs, ce guide est rédigé en 4 langues (français, néerlandais, anglais, allemand). Les quelques 200 restaurants de cette édition sont classés suivant trois catégories de prix. Pour chacun d'entre eux sont spécifiés, les jours et heures d'ouverture, les congés annuels, les spécialités, le cadre, le nombre de places et les disponibilités pour banquets, de même que les restaurants offrant une terrasse ou un jardin.

En outre le « GOURMET HOLIDAYS » contient la liste des restaurants ouverts après le spectacle, un index des restaurants, des hôtels, ainsi que l'index des spécialités belges et étrangères, sans omettre le répertoire des principales spécialités gastronomiques de nos régions.

Le guide des restaurants 1976 est en vente au siège social du T.I.B., rue de la Colline 12 (Grand-Place), 1000 Bruxelles.

les au prix de 10 F. Il peut être commandé par écrit moyennant la contre-valeur de 20 F, en timbres-poste, pour frais d'envoi.

Un annuaire téléphonique du Marché Commun

Nouvel outil de communication à l'échelle de l'Europe des Neuf, l'Annuaire téléphonique du Marché Commun est sorti de presse en cinq éditions correspondant aux principales langues de la Communauté : français, néerlandais, anglais, allemand, italien. En un millier de pages, il rassemble les données sur 95.801 entités économiques, de l'industrie, du commerce, des administrations.

La première partie de l'Annuaire n'est pas la moins intéressante ; elle comporte en effet l'organigramme détaillé des institutions européennes (Conseil des Ministres, Commission, Parlement européen, Cour de Justice...), avec les références téléphoniques et les adresses des services et des membres ou des fonctionnaires.

L'ATMC publie également la liste des représentations diplomatiques auprès de la CEE, celle des représentants professionnels par secteurs économiques, 24 pages de statistiques de base sur la CEE et ses échanges, ainsi qu'un supplément détaillé sur les pays de la Convention de Lomé (africains et malgache, Caraïbes, Pacifique). Ajoutons encore la liste des chambres de commerce par pays de la Communauté. Suit alors la liste alphabétique des entités économiques (avec leur adresse, numéro de telex, de téléphone y compris les préfixes internationaux et régionaux). Le fonctionnement du téléphone et du telex au départ des neuf pays est détaillé en plusieurs pages d'explications très claires.

Pour tous renseignements, s'adresser à Information et Entreprise S.A., chaussée de Waterloo 715, 1180 Bruxelles : Tél. : (02) 344 19 30.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Visites guidées du Château de Bois-Seigneur-Isaac

les dimanches 27 juin et 4 juillet 1976

Le site de Bois-Seigneur-Isaac, constitué par le château et son parc, ainsi que par l'abbaye et la chapelle dédiée au Saint-Sang, qui jouxte les bâtiments conventuels, figure parmi les hauts lieux touristiques, culturels et religieux du Brabant wallon. Ce site a d'ailleurs bénéficié d'un arrêté de classement en raison de son exceptionnelle valeur. Si les pèlerins et les excursionnistes connaissent de longue date la Chapelle du Saint-Sang, avenant construction de la fin du XVI^e siècle, qui abrite un splendide reliquaire où est gardé le fameux corporal imbibé du sang miraculeux qui, du 5 au 9 juin 1405, coula d'une hostie consacrée, en revanche, ils ne gardent en général qu'un souvenir imprécis du château dont ils n'ont pu que deviner à travers les luxuriantes frondaisons l'élégante silhouette. L'accès du castel est en effet normalement interdit au public.

Renouvelant cette année encore l'heureuse initiative qu'il avait prise en 1965, le maître de céans, le Baron Snoy et d'Oppuers ouvrira les portes de son château les dimanches 27 juin et 4 juillet 1976, de 14 à 19 heures. Les entrées sont de 50 F pour les adultes et de 25 F pour les enfants. Les visites seront guidées.

Rappelons que le château, d'origine médiévale, est formé d'un majestueux corps de logis, surmonté d'un sobre fronton, et de deux ailes, en angle obtus. Cet ensemble, d'une grande pureté de lignes, date de 1720 environ et est très représentatif du courant architectural de l'époque. Toutefois, la tour ronde (côté parc), isolée aujourd'hui du bâtiment principal, est beaucoup plus ancienne ; il s'agit d'une des tours d'enceinte qui défendaient la forteresse primitive.

En outre, l'intérieur du château sert de réceptacle à un bel éventail d'œuvres d'art, avec comme pièces maîtresses un excellent portrait de l'Infante Isabelle, sorti de l'atelier d'Antoine Van Dyck, la maquette, en terre cuite, de la Mise



Le château de Bois-Seigneur-Isaac est une élégante construction du début du XVIII^e siècle. La tour figurant en avancée est un vestige de la forteresse primitive.

au Tombeau, composition de Laurent Delvaux, ornant le maître-autel de la Chapelle du Saint-Sang, une statue en bois de tilleul, du même Delvaux, intitulée « La Marchande d'Amours », une cheminée monumentale du XVI^e siècle, une intéressante suite de tableaux (portraits, paysages, etc...) ainsi que de précieux meubles de styles Louis XIV, Louis XV et Empire.

Situé aux portes de Nivelles, à 26 km de Bruxelles et à deux pas de l'auto-route A7 (Bruxelles-Paris), le château de Bois-Seigneur-Isaac attend les dimanches 27 juin et 4 juillet 1976 les très nombreux amateurs d'art qui ne manqueront pas de profiter de l'occasion exceptionnelle qui leur est offerte de visiter le parc et les salles et salons de cette belle demeure historique qui est en même temps l'un des témoins les plus représentatifs de notre prestigieux patrimoine culturel.



L'intérieur du château de Bois-Seigneur-Isaac sert de réceptacle à d'intéressantes œuvres d'art disposées avec un goût sûr dans un décor digne de nos grandes maisons seigneuriales.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Jusqu'au 15 septembre 1976 :

« Son et lumière de la Grand-Place » à Bruxelles

Le spectacle que la Ville de Bruxelles a réalisé à la gloire de la Grand-Place, est une entreprise particulièrement audacieuse car, pour la première fois, il a fallu créer un « Son et Lumière » sur une place publique en isolant les spectateurs sans, cependant, que la circulation piétonnière soit interdite, la vocation de « forum » de la Grand-Place interdisant cette éventualité. Dès lors, d'emblée, le « Son et Lumière de la Grand-Place » devait faire appel aux techniques d'avant-garde dont la complexité ne pouvait être maîtrisée que par les plus qualifiés des spécialistes : Alfred Cayssials, Ingénieur en Chef de l'E.D.F., le magicien des « Son et Lumière » de Chambord, Versailles, Chenonceaux, Jérusalem, des Pyramides, du Parthénon et de tant d'autres réussites, et Marcel van Mossevelde, créateur, il y a quelques années, d'une « Lumière et Musique » sur la Grand-Place.

Le spectacle dure 40 minutes, il est présenté jusqu'au mercredi 15 septembre, tous les mercredis, vendredis, samedis et dimanches, à 21 h 30 et à 22 h 30 ; la circulation automobile seule sera coupée durant 1 h 30, le commerce riverain étant ainsi totalement protégé et encouragé. Les spectateurs, assis sur une terrasse montée devant la Maison du Roi, ont le choix entre 3 langues (français, néerlandais, anglais) à sélectionner au moyen d'un bouton placé devant chacune des 240 places ; musique et paroles sont distribuées par écouteur individuel.

Prix des places : 100 F.

Prix réduit : 80 F pour :

- groupes de 15 personnes minimum
- enfants jusque 14 ans
- étudiants
- personnes du 3^eme âge.

Les places peuvent être obtenues au T.I.B. (Tourisme Information Bruxelles),



Sous les feux croisés des projecteurs, la tour de l'hôtel de ville de Bruxelles apparaît comme un chef-d'œuvre d'élégance et de légèreté.

12, rue de la Colline, 1000 Bruxelles, tél. (02) 513 89 40.

A tous égards, le « Son et Lumière de la Grand-Place » est incontestablement, le grand événement de l'animation de Bruxelles, en 1976...

Tous renseignements :

Service Animation - Ville de Bruxelles, tél. (02) 217 13 35 (de 9 h à 12 h).

Service de Presse :

Janine Lambotte - tél. (02) 647 98 13 - 55, rue de Hennin, 1050 Bruxelles.

Les manifestations culturelles et populaires

JUILLET 1976

DIEST: Au Musée Communal (Hôtel de Ville): Exposition « L'Art Ancien dans les collections privées » (jusqu'au 1^{er} août).

GAASBEEK: Au Château: Exposition du graphiste Jean-Pierre Maes et du sculpteur Stefaan Ponette (jusqu'au 11 juillet).

LOUVAIN: Au Musée provincial Van Humbeeck-Piron, 108, Mechelsevest: Exposition « Pierre Van Humbeeck et Maria Piron, peintres de la vie intérieure ». Cette exposition sera encadrée par la présentation, à l'aide de mannequins en cire, de six ordres contemplatifs. L'exposition est ouverte, tous les jours, sauf le mardi, de 10 à 18 h, jusqu'au 7 novembre.

LANDEN: A l'Hôtel de Ville: Exposition Armand Knaepen, œuvres provenant de collections privées. L'exposition est ouverte, les dimanches, de 10 à 12 et de 15 à 20 h; les samedis, de 15 à 20 h; les jours ouvrables de 18 à 21 h (jusqu'au 11 juillet).

NIVELLES: Au Parc de la Dodaine: Exposition de sculptures en plein air (jusqu'au 15 octobre).

1 BRUXELLES: A la Grand-Place, à 21 h: Sortie traditionnelle de l'Ommegang avec spectacle fastueux où sera reconstituée une fête donnée, en 1549, en l'honneur de Charles-Quint et de sa Cour.

2 HEKELGEM: Au Centre Culturel de l'Abbaye d'Affligem: Exposition de groupe 1976. Ouvert les samedis après-midi et les dimanches dans la matinée et l'après-midi (jusqu'au 25 juillet).

3 HOEGAARDEN: Au Musée Julien Van Nerum, 2-4, Ernest Ourystraat: Exposition « Le Vin, source d'inspiration des peintres ». L'exposition est ouverte en semaine, à partir de 15 h; les week-ends et jours fériés, dès 10 h (jusqu'au 29 août).

OPWIJK: Procession équestre de la Saint-Paul. De nombreux cavaliers, des fanfares, des chars, au total 750 participants, évoqueront des scènes tirées de la vie de saint Paul (dans l'après-midi).

11 HOEGAARDEN: Au Musée Julien Van Nerum: Anciens Jeux populaires (de 10 à 12 et de 16 à 19 h).

18 GAASBEEK: Au Château: le Théâtre de Marionnettes « Stekelbees ». A partir du 18 juillet et jusqu'au 1^{er} août; Exposition A. De Meulemeester (fermé le vendredi).

25 AVERBODE: A l'Abbaye: Journée « Porte Ouverte », de 14 à 17 h. Entrée: 10 F.

30 HEKELGEM: Au Centre Culturel de l'Abbaye d'Affligem: Exposition « Les Fouilles d'Affligem ». Visites, les samedis après-midi et les dimanches dans la matinée et l'après-midi (jusqu'au 22 août).

AOUT 1976

8 GAASBEEK: Au Château: Exposition du céramiste R. Kovacs (jusqu'au 22 août; fermé le vendredi).

9 BRUXELLES: 668^e Plantation du Meyboom, à l'angle de la rue des Sables et de la rue du Marais.

13 BRUXELLES: Tapis de Fleurs sur la Grand-Place (également les 14 et 15 août). Un spectacle éblouissant à ne pas manquer.

15 AARSCHOT: Illumination des monuments et des maisons à l'occasion de la Saint-Roch.

ATTENRODE-WEVER: Procession folklorique du Heinkensberg.
DIEST: Au Béguinage: Grande Fête folklorique.

18 BRUXELLES: Au Théâtre Royal de la Monnaie, à 20 h 30: la Staatskapelle de Dresden dans des œuvres de Wagner, Strauss et Brahms (Festival de Flandre).

19 BRUXELLES: A la Place de la Monnaie, à 18 h: l'Orchestre National des Jeunes et le Nederlands Blazerensemble dans le cadre du Festival de Flandre. Entrée gratuite.

21 OVERIJSE: Ouverture officielle des 25^{es} Fêtes du Raisin et du Vin Belges. Exposition permanente de raisins et autres fruits de serres. A 20 h 30: grand jeu de plein air à la Place Juste Lipse. A 20 h: dans les Halles au Vin: grand bal populaire avec la formation Oberbayern de Jos Van Beek. Les fêtes dureront 9 jours, sans interruption.

22 AVERBODE: A l'Abbaye: Journée « Porte Ouverte » de 14 à 17 h. Entrée: 10 F.

OVERIJSE: A 15 h: Grand Cortège Folklorique avec 20 chars, une vingtaine de groupes populaires et autant de fanfares, sous le thème: Noces d'Argent du Raisin et du Vin Belges. A 20 h: dans les Halles au Vin: le « Georges Baker Selection » suivi d'un grand bal populaire.

23 OVERIJSE: Dans les Halles au Vin, à 20 h: grand bal avec « The Chocolate's ».

24 LOUVAIN: Au Théâtre de la ville, à 20 h 30: American College Theatre Festival (Festival de Flandre).

25 OVERIJSE: Grande Course cycliste pour professionnels. Le soir, à 20 h 30, dans les Halles au Vin: Will Tura.

26 BRUXELLES: A la Cathédrale Saint-Michel, à 20 h 30, la Philharmonie sous la direction de Lukas Foss (Festival de Flandre).

27 OVERIJSE: Dans les Halles au Vin, à 20 h: soirée de gala avec élection de la Reine des Vins Mousseux 1976.

29 OVERIJSE: Clôture des fêtes du raisin et du vin. A 10 h: messe solennelle. A 14 h: grande fancy-fair de la jeunesse.

World Trade Center de Bruxelles

Salle d'Exposition de la Province de Brabant
CALENDRIER DU 2^e SEMESTRE 1976

Du 7 au 17 septembre: Le tourisme en Brabant.

Du 28 septembre au 8 octobre: Les estaminets brabançons.

Du 19 au 29 octobre: 25 années au service de la prévention des accidents de travail.

Du 9 au 19 novembre: La danse.

Du 30 novembre au 10 décembre: Haviland.

Du 21 décembre au 6 janvier 1977: Féeries de fin d'année.

Voyez plus grand!

LOTERIE NATIONALE

**NOMBREUX LOTS DE
1 A 25 MILLIONS**

Les lots sont payés sans la
moindre retenue fiscale ou autre

Tirage chaque mercredi

Croyez à VOTRE CHANCE

Elle est REELLE



Société Belge
pour la
Fabrication des Câbles et Fils Electriques
S.A.

en abrégé

FABRICABLE

Usines à Buizingen près de Bruxelles

Fils et câbles isolés
pour toutes les applications de l'électricité

Câbles armés
Basse et haute tension

Câbles téléphoniques
Tubes acier isolés et non isolés
soudés à l'électricité, laqués noir ou rouge

Tubes en matières thermoplastiques
Tous câbles spéciaux sur demande

Siège social: Rue du Marché 79, 1000 Bruxelles

Téléphone: (02) 217 01 67 (8 lignes)

Telex: 21570 SBFGBX-B

Adresse télégraphique: Fabricable Brux.

**Nos taux
sont
imbattables.**

Dépôts

à vue	1,15 %
à 1 mois de préavis	4,50 %
à 3 mois de préavis	5,75 %
à 6 mois de préavis	6,50 %
à 12 mois de préavis	8 %

Livret de dépôt
sans précompte **6 % net**



banque commerciale d'escompte

Vieille Halle aux Blés-1000 BRUXELLES-T.02/511.42.93
Boulevard Tirou, 84-6000 CHARLEROI-T.071/31.44.49